



Robert Lamontagne (1917-2013)
Artisan, Porteur de tradition et Grand Bellechassois.
Il nous laisse une oeuvre à perpétuer !



Conseil d'administration

président: Jean-Pierre Lamonde lamondej@globetrotter.net	418 887-3761
vice-président: Pierre Prévost pierre.prevost@globetrotter.net	418 882-3528
trésorière: Gisèle Lamonde gisele.lamonde@globetrotter.net	418 887-3761
secrétaire: Michel Tardif micheltardif@rocketmail.com	418 882-2402
Lise Fleury-Gosselin fleuryl@globetrotter.net	418 887- 4087
Réjean Bilodeau Réjean.bilodeau@promutuel.ca	418 789- 3664
Paul St-Arnaud paulst-arnaud4@gmail.com	418 884-4128
Yvan De Blois ydeblois@globetrotter.net	418 883-3056
Conrad Paré Conpar@globetrotter.net	418 887-3238
Claude Gignac claudegignac@hotmail.ca	418 789-2990

Membres d'honneur

0006 André Beaudoin
0008 Claude Lachance
0016 Fernand Breton
0019 Benoît Lacroix
0038 Claudette Breton
0162 Charles-Henri Bélanger
0131 Conrad Paré

Territoire

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Saint-Vallier.

Responsable de la publication: Société historique de Bellechasse

Rédacteur en Chef : Jean-Claude Tardif (jc.tardif@videotron.ca)

Équipe éditoriale : Pierre Prévost, Claude Gignac, Jean-Pierre Lamonde, Yvan de Blois et Conrad Paré.

Inscription et renouvellement : Lise Gosselin

Révision des textes : Louise MacDonald

Graphisme : Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com



Couverture:

Grand Bellechassois, Passeur de traditions, restaurateur de maisons patrimoniales, Robert Lamontagne (1917-2013) laisse à la postérité une œuvre à poursuivre.
Ph. Paul St-Arnaud

Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale: 8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Au fil des ans est fier de vous offrir ce numéro portant sur divers sujets, mais notamment sur l'histoire de quelques grandes familles de Bellechasse. Merci à Alain Asselin pour l'énorme contribution qu'il nous offre en tranches. Vous y reconnaîtrez certainement des noms, des lieux et des faits.

Depuis que j'assume la responsabilité du bulletin, je m'efforce d'enrichir nos connaissances généalogiques, l'histoire de nos familles. Quelques-uns parmi vous ont répondu à l'appel. Je me permets d'insister à nouveau. Dites-nous ce que vous savez de vos ancêtres. Mais également, parlez-nous de vos familles actuelles. Ce que vous savez, il faut que vos descendants l'apprennent. Sachez aiguïser leur curiosité et leur intérêt. Contribuez au développement de leur identité et cultivez leur sentiment d'appartenance à une région et à une lignée. N'oubliez pas que la grande histoire est aussi faite de petites histoires. Alors, à vos papiers !

J'ai été touché par un texte sur le Père Benoît Lacroix, signé par le journaliste du Devoir, Louis Cornellier. Je n'ai pas hésité. J'ai pris contact avec lui pour obtenir sa permission de vous le faire partager. Ce qu'il s'est empressé de faire. Quel Grand Bellechassois que ce Père Lacroix ! Le connaître et le lire nous fait grandir. Il nous rend fiers de notre région. Un peu comme cet autre personnage que fut Jean-Marie Roy, architecte originaire de Saint-Léon-de-Standon, décédé récemment. Pierre Prévost nous le fait découvrir à partir d'un livre qui vient de paraître. Ferez-vous comme moi et courir l'acheter?

Enfin, je me suis permis de revenir assez largement sur deux événements marquants de votre société au cours des derniers mois : l'excursion à Thetford Mines afin d'y découvrir un riche patrimoine et des gens attachants; puis le lancement de notre dernier numéro de la revue, le 27 novembre dernier. Un véritable succès de foule. Quelques photos vous démontreront l'importance de l'évènement, mais vous avez probablement constaté que nos hebdomadaires régionaux en ont fait largement état. Voilà un évènement unique et à répéter. Mais pour cela, il faut de la matière. Et on en avait plus que le client en demande. Bravo à nos talentueux auteurs Yvan De Blois et Claude Lachance.

À la veille de compléter le présent numéro, nous apprenons le décès subit de Robert Lamontagne, à l'âge de 97 ans. Il reçut diverses distinctions, dont la plus grande fut sans doute d'être nommé, par la MRC de Bellechasse, Grand Bellechassois, en 2009. Nous ne pouvions pas ne pas souligner son immense contribution à la protection du patrimoine bâti de Bellechasse. Un grand artisan nous a quittés.

Bonne lecture.

Jean-Claude Tardif
Rédacteur en chef

Sommaire

Présentation	2	<i>Un Casavant pour l'église de Saint-Anselme</i>	24
<i>Au fil des mois</i>	3	<i>Naissance et mort de la tenure seigneuriale</i>	26
Évènement unique - Lancement tout spécial d'Au fil des ans - Ouverture de la soirée - Intervention du rédacteur en chef	5	<i>Une médecine de campagne pour le patrimoine bâti !</i>	30
		<i>Fondation de la Société du patrimoine de Saint-Léon</i>	33
<i>La parole vive de Benoît Lacroix</i>	9	<i>Au fil des ans - Planification 2013-2014</i>	
<i>Les familles Asselin, Boucher, Marquis et Lacroix en Bellechasse et Nouvelle-Angleterre</i>	10	<i>Jean-Marie Roy (1925-2011) Architecte bellechassois</i>	35
Hommage à Robert Lamontagne - La passion de l'artisan - Beaumont, dimanche le 16 mai 2010 - Livre Robert Lamontagne, artisan de Beaumont - Robert Lamontagne Grand Bellechassois 2009 - Prix et reconnaissances décernés à M. Lamontagne	16	<i>Région de Thedford Un patrimoine à découvrir</i>	38
		<i>Parlons bénévolat</i>	38

Au fil des mois

Par Jean-Claude Tardif



• **En 2012**, Art Global a édité un magnifique volume intitulé « Les granges du Québec ». Pierre-Philippe Brunet et Jean O'Neil en sont les auteurs et photographes. Un beau cadeau à offrir à des passionnés du patrimoine.

- **Le Tour des Ponts** rapporte que le carnet de santé de l'église de St-Anselme a été évalué en mai 2012 et que des recommandations ont été présentées aux marguilliers. (*Le Tour des Ponts*, 29 oct. 2012, N° 241, p. 16).
- **Le 28 octobre 2012**, la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon a officiellement vu le jour, dans le cadre de son assemblée générale de fondation à laquelle ont participé une cinquantaine de personnes. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 7 novembre 2012, p. 7).
- **Le 28 octobre 2012**, Jean-Luc Laliberté et Bibiane Laliberté ont remis au président de la Fabrique de St-Anselme, le répertoire des baptêmes de St-Anselme. Édité en collaboration avec la Société de généalogie Saint-Hubert, ce

répertoire contient 6590 inscriptions de baptêmes, réparties entre septembre 1830 et décembre 1900. (*Le Tour des Ponts*, 26 novembre 2012, p.6).

- **En novembre dernier**, les Éditions du Septentrion ont procédé au lancement du livre autobiographique intitulé *Le mandarin de l'ombre* de Roch Bolduc, originaire de Saint-Raphaël. « On ne s'ennuie pas en lisant les souvenirs de ce haut fonctionnaire qui a servi huit premiers ministres québécois avant d'aller exercer ses talents dans l'entreprise privée puis au Sénat canadien. Un homme dont l'optimisme et l'énergie sont contagieux. Et qui, à 83 ans, continue de croquer à pleines dents dans la vie.... » *Didier Fessou, Le Soleil*, 8 janvier 2013.
- **Le 11 novembre 2012**, Sœur Jeanne Blais, de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours (NDPS), de Saint-Damien, lançait un recueil d'icônes intitulé « la peinture se fait écriture-Jeanne Blais, femme religieuse et iconographe ». Âgée de 92 ans, elle a voulu faire connaître une page d'histoire de cet art religieux dont certaines pièces ont été exposées à l'occasion du 100^e anniversaire de fondation de la congrégation, célébré en 1992. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 21 novembre 2012, p. 25).

- **Le 12 novembre**, le ministre des Anciens Combattants et député de Lévis-Bellechasse a annoncé l'octroi d'une aide financière aux fêtes du 300^e de Saint-Vallier. (*Le Journal de Lévis*, 28 novembre 2012, p.21, *Le Peuple Lévis*, 5 décembre 2012, p.41).
- **Le 18 novembre 2012**, Louis Cornellier publiait dans *Le Devoir* un texte intitulé « La parole vive de Benoît Lacroix ». (*Le Devoir*, 18 novembre 2012, p. F9). Nous le reproduisons intégralement dans le présent numéro.
- **Le 21 novembre**, *Le Progrès de Bellechasse-Etchemins* rendait compte du projet d'archivage des registres du cimetière de St-Charles, grâce aux efforts de Gisèle Lamonde et Yvan Gravel. Pas moins de 700 lots ont été répertoriés et documentés. Ces renseignements sont disponibles sur le site internet de la Fabrique. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 21 novembre 2012, p. 7).
- **Le 27 novembre**, la Société historique de Bellechasse rendait public le numéro spécial du bulletin *Au fil des ans* portant sur la politique en Bellechasse et Dorchester, au XX^e siècle. Un reportage détaillé figure dans le présent numéro. (*La Voix du Sud*, 5 décembre 2012, pp1-2, *Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 5 décembre 2012, p.1-4).
- **Le 28 novembre**, *Le Peuple Lévis* faisait état de l'intégration signalétique harmonisée à St-Michel. Surnommé le village blanc et membre de l'Association des plus beaux villages du Québec, St-Michel a su prendre le temps d'établir un plan de développement signalétique esthétique qui pourra sans doute servir à d'autres municipalités du territoire, surtout que le réputé fabricant d'enseignes, Ghyslain Grenier, y habite. (*Le Peuple Lévis*, 28 novembre 2012, p. 21).
- **Le 24 novembre**, Martin Dubois lançait un livre sur l'architecte de Bellechasse, Jean-Marie Roy, intitulé « Jean-Marie Roy, architecte », édité par les Publications du Québec. La présidente de la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon d'où origine Jean-Marie-Roy, était présente lors du lancement. (*Le Soleil*, 24 novembre 2012, p. M16, *Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 12 décembre 2012, p. 26). Une recension est produite dans le présent numéro.
- **Le 2 décembre 2012**, le Chœur de Bellechasse a offert un concert de Noël à St-Vallier, dans le cadre d'une activité de financement des festivités du 300^e anniversaire de la municipalité. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 21 novembre 2012, p. 4). En raison d'un problème de santé, de la soprano Marie-Josée Lord qui devait l'accompagner, le Chœur du Bellechasse a repris le concert le 15 décembre. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 19 décembre 2012, p. 3).
- **Le 2 décembre**, la Société du patrimoine de Saint-Léon-de Standon a présenté au sous-sol de l'église son nouveau vidéo « Confidences des aînés ». (*La Voix du Sud*, 28 novembre 2012, p.16, *Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 12 décembre 2012, p. 27).
- **Le 16 décembre**, le Chœur de Bellechasse a offert un concert-bénéfice à l'église de Saint-Damien, en vue d'amasser des fonds pour la réfection du mur ouest de l'église. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 26 décembre 2012, p. 9).
- **2012** nous rappelle le 100^e anniversaire du naufrage du Titanic. *Le Progrès de Bellechasse-Etchemins* nous rappelle que des membres de la famille Vézina de Saint-Michel ont pris une part active dans le repêchage des rescapés du navire, en avril 1912. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 2 janvier 2013, p. 7).
- **Du 7 au 11 janvier 2013**, la capsule de généalogie diffusée à Salut bonjour au réseau TVA, a porté sur les familles Caron. Éventuellement, ces capsules feront l'objet d'une publication. Un premier exemplaire a déjà paru à l'automne 2012. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 9 janvier 2013, p. 7).
- **Armagh** a lancé ses activités du 150^e anniversaire, le 31 décembre dernier. Les fêtes s'étaleront du 21 au 30 juin 2013. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 9 janvier 2013, p. 2).
- **Saint-Vallier** a lancé ses activités du 300^e anniversaire le 31 décembre dernier. Les fêtes auront lieu en juillet 2013. (*Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 19 sept 2012 p.4, 21 novembre 2012, p.6, 28 novembre 2012, p.18, 9 janvier 2013, p.4).

Évènement unique

Lancement tout spécial d'Au fil des ans

Par Jean-Claude Tardif



De gauche à droite, Yvan De Blois, Jean-Pierre Lamonde, Dominique Vien, Alain Garant, Gabriel Loubier, Florian Guay, Jean-Claude Tardif et Claude Lachance

Au restaurant Les Pignons de St-Damien, ce mardi 27 novembre 2012, un rendez-vous important est donné. On appelle cela un lancement de revue. Les invités arrivent un à un ou deux par deux. Sur chaque visage, un sourire, une expression de plaisir, d'émerveillement. Il y a de quoi. Si les habitués de la Société historique de Bellechasse s'y retrouvent, ce n'est pas exceptionnel. Ils ont l'habitude de travailler ensemble. Et Saint-Damien sait bien les recevoir, alors, pourquoi ne pas y retourner?

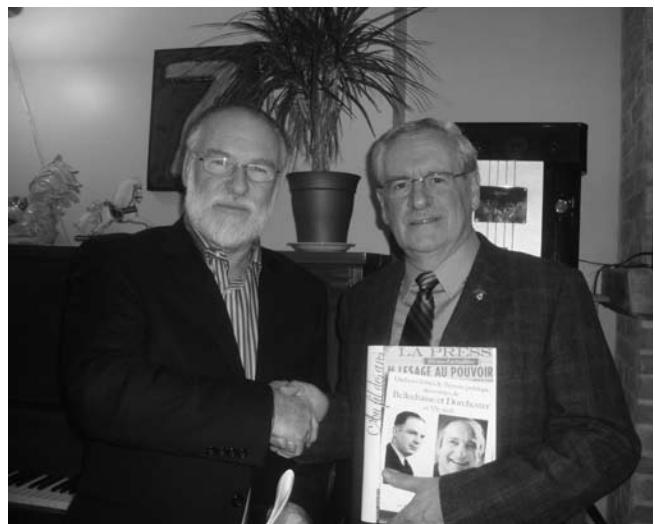
Ce soir-là, il y a autre chose. On sait qu'il va se passer quelque chose d'insusité. Il y a des invités rares. Des invités qui se connaissent, mais qui ne se sont pas vus depuis belle lurette. Des personnages, en quelque sorte. Officiellement, on les nomme des « parlementaires », ce qui signifie qu'ils sont ou ont été membres d'un Parlement. À l'Assemblée nationale du Québec ou à la Chambre des Communes à Ottawa.

Ce qui les réunit ce soir-là, c'est l'histoire politique de Bellechasse et Dorchester. En effet, la Société historique a confié, il y a quelques années, à Claude Lachance et Yvan De Blois, le mandat de publier deux numéros spéciaux du bulletin *Au fil des ans* sur la vie politique en Bellechasse et Dorchester. En novembre 2011, ils ont écrit l'histoire de la période des années 1800 à 1900. Et ce soir, ils dévoilent le fruit de leur travail portant sur le XX^e siècle. Les deux guerres, la crise économique des années 30, la conscription, les difficiles relations Québec-Ottawa, la Révolution tranquille, la fondation du Parti Québécois et son élection en 1976, le redécoupage des comtés et la disparition de celui de Dorchester, ils dévoilent tout

cela dans un texte magnifiquement tourné et une synthèse exceptionnelle. Avec eux, le lecteur revit des moments inoubliables, tristes comme heureux, des noms de personnages connus, des anecdotes croustillantes, bref, c'est notre histoire à nous. Il était temps de la consigner pour la révéler à nos enfants.

Certes, on ne s'attendait pas à recevoir des dizaines de parlementaires ce soir-là. Car les vivants ne sont pas nombreux, un siècle plus tard. Trois d'entre eux y étaient cependant, à commencer par l'ancien chef de l'Union Nationale et chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, de plus un Bellechassois d'adoption, monsieur Gabriel Loubier. Il fut élu député de Bellechasse, le 14 novembre 1962, nommé ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans le gouvernement de Daniel Johnson puis chef du parti de l'Union Nationale, le 19 juin 1971, avant de subir la défaite aux mains du libéral Pierre Mercier lors du scrutin du mois d'octobre 1973.

Élu député libéral de Bellechasse à Ottawa en 1980 puis défait par le conservateur Pierre Blais, le 4 septembre 1984, Alain Garant assistait aussi à ce lancement en compagnie de Florian Guay, qui fut élu député de Dorchester sous la bannière du Parti créditiste du Québec, le 29 avril 1970. Ce dernier perdit son comté en octobre 1973, suite au redécoupage du comté de Dorchester et à son intégration dans le comté de Bellechasse. L'actuelle députée de Bellechasse, Dominique Vien, assistait également à ce lancement. Fait intéressant, l'évènement, présidé par Jean-Pierre Lamonde, s'est déroulé en présence de Claude Lachance, un des auteurs de cette publica-



Les auteurs du numéro, Yvan De Blois et Claude Lachance

tion. Ce dernier a siégé à Québec sous la bannière du Parti Québécois, de 1981 à 1985 et de 1994 à 2003, ce qui en fait un observateur privilégié de la scène politique en Bellechasse.

Inutile de dire que les échanges ont été multiples, chaleureux, empreints du sentiment décrit par le Préfet de la MRC, monsieur Hervé Blais, comme quelque chose d'historique, qui ne se reproduira pas, qui demeurera longtemps dans nos mémoires et qu'il

convenait de rappeler dans le présent numéro d'*Au fil des ans*, accompagné des photos de circonstances, grâce à cet éternel capteur de photos qu'est Claude Lachance. Merci à Claude Lachance et Yvan De Blois de nous permettre d'archiver pour longtemps ces pages inédites de notre histoire régionale. On peut se procurer ce numéro au coût de 7\$ auprès de Lise Fleury-Gosselin de la SHB (418-887-4087 ou fleuryl@globetrotter.net).

Ouverture de la soirée

Par Jean-Pierre Lamonde, président



Claude Lachance, Dominique Vien et Alain Garant

La rencontre a réuni les administratrices et administrateur de la Société historique de Bellechasse avec leurs conjoints/conjointes, le rédacteur en chef Jean-Claude Tardif accompagné de Nicole Picard, le préfet de la MRC, M. Hervé Blais, M. Pierre Lefebvre, chargé de projet à la Société historique, M^{me} Line Carrier de la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon, M. Normand Blais de la Société du patrimoine de Saint-Anselme et M. René Prévost de la Société du patrimoine de Sainte-Claire. Aussi, les invités spéciaux présentés plus loin, les journalistes de *La Voix du Sud* et du *Progrès Bellechasse-Etchemin*. Enfin, le Dr Kevin Lacroix accompagnait M. Loubier.

Bienvenue

M^{me} la députée de Bellechasse, monsieur le préfet de la MRC, distingués invités anciens députés de la sous région, membres de la presse, auteurs du présent numéro, représentants des sociétés du patrimoine du territoire et chers collègues de la Société historique de Bellechasse.

La Société historique de Bellechasse existe depuis plus de 25 ans, et produit quatre fois l'an un bulletin

portant sur l'histoire, le patrimoine et la généalogie en Bellechasse. Elle a produit quelques livres dont elle est fière et l'organisation compte maintenant plus de 425 membres. Nous avons eu l'idée de cette rencontre avec vous toutes et tous afin marquer haut et fort la sortie d'un numéro particulier de notre revue portant cette fois sur la vie politique au 20^e siècle en Bellechasse et Dorchester. Cela concerne une cinquantaine de députés de nombreux partis, au niveau québécois comme au niveau canadien, qui ont sollicité et obtenu en leur temps la confiance de la population.

Ce ne sera pas une soirée politique partisane, mais une belle occasion de souligner des années de passion pour une cause, des idées, des partis dans une démocratie toujours en construction. En Bellechasse et Dorchester au cours du 20^e siècle, nous avons été de toutes les allégeances, mais pas en même temps. Une constante, nous avons toujours eu de bons députés, mais qu'on s'est empressé d'envoyer aux douces bien souvent. Travail exaltant que celui d'être député, mais ingrat à souhait... à certains moments. Laissez-moi vous présenter bien succinctement nos invités, notamment ceux qui ont répondu oui, en commençant par les premiers élus.

Présentation des députés

M. Florian Guay, député de Dorchester pour le Ralliement créditiste à Québec de 1970 à 1973. Il avait réussi à déloger Paul-Henri Picard de l'Union nationale. Craignant que ce fougueux jeune homme, il était arrivé à 29 ans à l'Assemblée nationale, ne s'installe pour trop longtemps, on a tout simplement supprimé son comté de la carte électorale.

M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse pour l'Union nationale à Québec de 1962 à 1973. Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans les cabinets de Johnson et Bertrand, ministre responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, chef de l'opposition, et chef de l'Union nationale, qui porta à la fin le nom d'Unité Québec.



Gabriel Loubier et Jacynthe Bruneau

M. Alain Garant, député de Bellechasse à Ottawa pour le Parti libéral de 1980 à 1984. Né à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dans l'ancienne seigneurie de Bellechasse, il fut, à Ottawa, secrétaire parlementaire du ministre d'État aux Finances. C'est un gars de Berthier, Pierre Blais, qui prit sa relève, mais comme Conservateur.

M. Claude Lachance, député de Bellechasse à Québec pour le Parti québécois de 1981 à 1985, et de 1994 à 2003. Claude est coauteur du bulletin qui sera dévoilé dans un instant. À Québec, il fut Whip adjoint du gouvernement, puis président de la Commission des transports et de l'environnement. De Saint-Nazaire où il est très engagé dans la vie locale, il voit la ville de Québec. Comme c'est un proche, permettez que je raconte une anecdote à son sujet. Jeune enseignant en 1973, il souhaitait déjà se présenter en politique. Il appelle alors la permanence du Parti Québécois à Montréal, demande à parler à M. René Levesque qui lui demande d'où il est et quel est son métier. Claude répond avec fierté : je suis professeur, M. Levesque. Ce dernier lui réplique aussitôt : des professeurs, j'en ai déjà en masse, M. Lachance.

Et plus près de nous, au 21^e siècle, **M^{me} Dominique Vien**, députée de Bellechasse à Québec pour le Parti libéral de 2003 à 2007, et de 2008 à aujourd'hui. Elle fut ministre du Gouvernement Charest, et membre de plusieurs Commissions. Actuellement, elle est vice-présidente de la Commission Culture et éducation et Porte-parole de l'opposition officielle en matière de régions et de ruralité. Madame Vien est une femme de cœur et de contenus. Je l'invite à vous souhaiter la bienvenue sur son territoire. (*Après son intervention, le préfet de la MRC, M. Hervé Blais, fut amené à saluer les invités de sa MRC*).

Intervention du rédacteur en chef

Par Jean-Claude Tardif

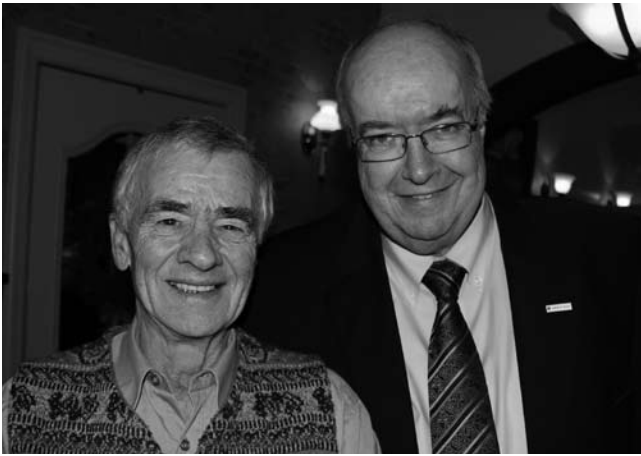


Jean-Pierre Lamonde, président et Jean-Claude Tardif, rédacteur en chef

Le rédacteur en chef d' Au fil des ans, M. Jean-Claude Tardif, avait l'honneur de présenter ce numéro particulier du bulletin et de faire le lancement officiel. Pourquoi ce numéro et quels en sont les auteurs furent les questions auxquelles il répondit.

Pourquoi ce numéro sur la politique au 20^e siècle ?

- C'est une question de fidélité à nos lectrices et lecteurs. On a déjà publié un numéro sur le 19^e siècle en novembre 2011 et il fallait bien compléter avec le 20^e siècle. Nous préparons d'ailleurs le prochain numéro sur le 21^e siècle qui devrait paraître en 2100.
- C'est aussi un devoir de mémoire. Ce que l'on sait, il faut le dire et l'écrire pour que celles et ceux qui nous suivent sachent et se fassent leur propre jugement.
- L'histoire est une des trois missions de la revue *Au fil des ans*, les deux autres étant le patrimoine et la généalogie.
- À notre manière, nous voulons réhabiliter le politique et la politique. Le siècle dernier a été le théâtre de toutes les révolutions. Il y a eu par le passé le siècle des lumières ou le siècle de l'industrialisation. Le 20^e siècle a été pour le Québec l'ère de l'étatisation. On a créé de toute pièce un État au sens noble du terme. On a créé le politique. Pour ce faire, il a fallu des parlementaires pour faire de la politique. C'est à ces personnes qu'on a voulu rendre hommage avec le présent numéro.



Florian Guay et Alain Garant

- Voici un témoignage personnel pour démontrer tout le chemin qu'on a parcouru comme société au 20^e siècle. Mon père est né en 1915. Il est allé à l'école jusqu'à 10 ans. Il a donc terminé en 4^e année. À 10 ans, à l'époque, dans les campagnes, l'adolescence n'existait pas. On passait de l'enfance à l'âge adulte. Il fallait travailler pour faire vivre et nourrir la famille (11 enfants). D'autant plus que l'école était à 2 milles de la maison. Je suis né en 1945. J'ai été inscrit dans une institution d'enseignement durant 40 ans et j'ai collectionné les diplômes jusqu'à obtenir un Doctorat en science politique à l'âge de 47 ans. Voilà ce que le 20^e siècle a apporté au Québec. Grâce à l'État, l'éducation comme la santé ou l'aide sociale sont passés de privilèges pour les riches à un droit pour tous. Pour ce faire, il a fallu que des parlementaires débattent et se battent pour que les choses changent. Une vie au service de la *Res Publica* et du bien commun, cela doit être reconnu et célébré. Voilà l'esprit qui nous animés en concevant ce numéro.

Qui sont les auteurs de cette recherche ?

Yvan De Blois est un chercheur inlassable au service de sa région. Originaire de Ste-Claire, riche de ses expériences communautaires, tant en éducation qu'en santé, il a produit, après avoir pris sa retraite, un document colossal de 2000 pages sur Sainte-Claire intitulé « Du haut de mon clocher ». Une synthèse a d'ailleurs été publiée dans *Au fil des ans*, vol 22, n^o 1, hiver 2010. Par la suite il a entrepris de consigner par écrit l'histoire politique du comté de Dorchester à partir d'une revue de presse. Le résultat totalise 4 tomes et le 1^{er} traite de la période 1697 à 1854. Finalement, il s'est attelé en 2011, conjointement avec Claude Lachance, à la production d'un numéro spécial du bulletin *Au fil des ans* sur l'histoire politique des comtés de Bellechasse et Dorchester au 19^e siècle.

Claude Lachance est le parfait exemple du parlementaire dont j'ai évoqué l'engagement plus tôt. Ori-



Hervé Blais, préfet MRC, Denise Gagné, Normand Blais, Société du patrimoine de Saint-Anselme et Line Carrier, Société du patrimoine de Saint-Léon

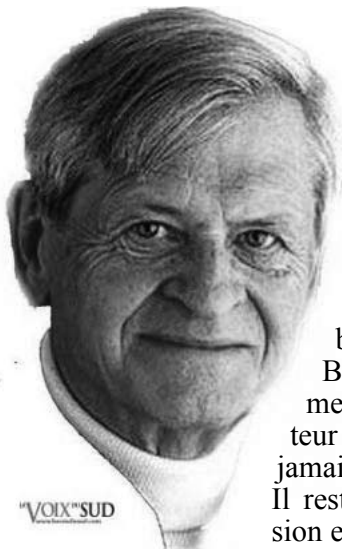


Gabriel Loubier, attentif au récit de Réjean Bilodeau du CA de la Société historique

ginaire de St-Nazaire, il a été maire durant 21 ans, poste qu'il occupe toujours, préfet de comté puis député à l'Assemblée nationale à Québec durant 13 ans. Un peu à la façon d'Obélix, il est tombé dans la politique très tôt et la politique ne l'a pas lâché. Fidèle à ses concitoyens et aux membres de la Société historique dont il a été président, il a accepté notre demande plus d'une fois répétée d'écrire ce qui est en partie ses « mémoires » pour alimenter les connaissances de la génération qui s'appête à prendre la relève.

Non seulement les membres de la SHB sont redevables à ces deux historiens et chercheurs, mais toute la communauté de Bellechasse et de l'ancien Dorchester disposeront d'une contribution qui servira de fondement à l'élaboration d'un fonds documentaire sur l'histoire politique de ces deux comtés.

C'est tout un honneur de compter ces deux personnes parmi nos membres et parmi les collaborateurs de la revue *Au fil des ans*.



Benoît Lacroix, dominicain, natif de Saint-Michel

et Pierrot Lambert, Benoît Lacroix se livre donc à cet exercice avec sa générosité et sa vivacité coutumières dans Que viennent les étoiles.

Si elle a Jésus de Nazareth pour « repère témoin préféré », la spiritualité du père Lacroix ne s'y limite pas et s'alimente aussi aux sources stoïciennes (« l'essentiel, c'est l'acceptation froide du réel ») et au contact de la nature. Grand lecteur de l'astrophysicien spiritualisant Trinh Xuan Thuan, qui affirme que la spiritualité doit avoir partie liée avec la science, et du jésuite Teilhard de Chardin, qui fait de la matière le « véhicule du spirituel », Lacroix avoue n'être pas mystique du tout, mais trouver son inspiration dans un catholicisme en dialogue avec la science, les autres traditions spirituelles et la culture populaire.

« [Teilhard] m'inspire par sa manière de relier l'univers à nos croyances, confie-t-il. Il m'encourage à suivre mes petites tendances dites cosmiques. Moi qui aime le fleuve, la montagne, la terre et les étoiles. » Ému par les outardes qui lui « chantent encore l'amour des grands espaces qui appellent l'infini », Lacroix n'hésite pas à se demander si elles seront au ciel. Puis-je avouer, à mon tour, que je l'espère aussi ?

Un engagement dans l'aujourd'hui

Conscient du danger que peut représenter, à son âge, cette nostalgie qui porte à idéaliser le passé, Benoît Lacroix sait faire la différence entre la gratitude envers ce qui nous précède et nous a fait et la mélancolie délétère. Il y a, chez lui, un admirable sens de l'héritage et de la transmission, mais aussi un robuste attachement au présent. L'entendre parler de la foi de ses parents est un plaisir renouvelé et émouvant. Ses voyages dans l'hier, toutefois, ne le détournent jamais de son engagement dans l'aujourd'hui.

« Malgré les apparences du quotidien supermédiatisé, dit-il, les gens cherchent encore le sens de leur

La parole vive de Benoît Lacroix

Louis Cornellier

Le Devoir,
17-18 novembre 2012

« Je n'ai jamais pensé être un Fernand Dumont ou un Pierre Vadeboncoeur, avoue le père Benoît Lacroix. J'ai d'immenses limites. Récapitulateur d'idées, je ne deviendrai jamais un "maître" à penser. » Il reste que, à 97 ans, l'occasion est belle de récapituler son parcours. À l'invitation de ses amis Simone Saumur-Lambert

et Pierrot Lambert, Benoît Lacroix se livre donc à cet exercice avec sa générosité et sa vivacité coutumières dans Que viennent les étoiles.

Et être avec les autres, dans la tradition dominicaine, c'est être avec tous les autres, pour discuter. « Beaucoup étudier, dire ce qu'on a à dire, donner son point de vue. C'est beau », affirme Lacroix pour définir l'esprit de la tradition de l'ordre des frères prêcheurs. « Nous sommes particulièrement à l'aise avec les gens qui pensent à haute voix, ajoute-t-il. Les communistes ne nous dérangent pas. Les athées encore moins. Surtout ici au Québec, où l'athéisme est davantage refus que réflexion. »

Invité par ses intervieweurs à partager quelques souvenirs, Lacroix ne se fait pas prier. Il rend ici de beaux hommages au père Georges-Henri Lévesque, qui « avait du talent, de l'éloquence et du charme » en plus d'avoir des idées, au père Noël Mailloux, qui « se promenait avec deux valises », celle de Freud et celle de Thomas d'Aquin, au cardinal Léger, un être complexe, souffrant, très cultivé, à Claude Ryan, que ses enfants trouvaient beau, à Gilles Vigneault, « le plus grand des grands Québécois de ma génération », à Fernand Dumont, au peintre Louis Muhlstock et à Simone et Michel Chartrand.

Une âme optimiste

À l'heure de parler de l'avenir, Benoît Lacroix ne perd pas son optimisme. Politiquement discret, frileux même, à cet égard, il refuse de prendre clairement position dans le débat sur la question nationale. « Le Québec, reconnaît-il, a tout ce qu'il faut pour être et pour se dire nation ou pays, en Amérique du Nord. » Lacroix, qui admet dans ce dossier « une dose de naïveté », continue toutefois de croire que le Québec « forcera encore une fois le Canada à se renouveler ». Né canadien-français, l'homme le reste.

La religion catholique et la langue française, ajoute-t-il, dureront, mais elles le devront à « une minorité avertie », capable de combativité. Le Québec, cependant, doit veiller à ne pas perdre son âme, en se détachant radicalement de son héritage spirituel et culturel. Les Québécois, dit Lacroix, doivent apprendre « à mieux connaître la dignité de leur passé mystique en Nouvelle-France, à résister à l'ignorance religieuse qui les habite depuis les années 1960. Ils doivent en même temps se donner une vraie société laïque ouverte à l'harmonie des diverses croyances. Pas de pays sans

âme, pas de charnel viable sans spirituel. » Complété par tous les éditoriaux de Noël et de Pâques que Benoît Lacroix a signés dans *Le Devoir* de 1987 à 2010, cet ouvrage d'entretiens ne manque pas de substance. En plus des diverses considérations déjà évoquées, on y trouve des réflexions senties sur le grand âge.

Parfois sentencieux et un peu décousus, ces propos sont néanmoins porteurs d'une gravité espérante qui nous change du pitoyable jeunisme valorisé par les vieux qui refusent de vieillir. À la brunante, suggère Lacroix, il faut savoir intégrer l'ombre, en attendant la nuit qu'on espère pleine d'étoiles.

Menées à bâtons rompus, ces conversations manquent parfois un peu de suite dans les idées, mais la parole vive du dominicain presque centenaire (on pardonnera d'ailleurs à celui qui a tant baptisé de débaptiser ici Joannie Rochette en « Fréchette ») donne néanmoins une sorte d'unité à ce réconfortant livre de sagesse.

Que viennent les étoiles

Regards et attentes... avec Benoît Lacroix

Conversations avec Simone Saumur-Lambert et Pierrot Lambert - Fides - Mox

Les familles Asselin, Boucher, Marquis et Lacroix en Bellechasse et Nouvelle-Angleterre

Notes généalogiques et anecdotes historiques

Par Alain Asselin

Faits saillants

Au fil des ans est fier de présenter une première tranche de notes généalogiques qui portent sur quatre familles bellechassoises. Elles sont l'œuvre d'Alain Asselin, dont les parents sont originaires de Bellechasse. Cinq autres volets seront publiés dans les prochains numéros, qui compléteront le portrait de ces familles de chez nous. Ces textes sont tirés du recueil intitulé *Empreintes des familles Asselin, Boucher, Marquis et Lacroix en Bellechasse et Nouvelle-Angleterre* publié en 2010. Cette parution de 294 pages contient une quantité impressionnante d'annexes et de données méthodologiques et historiques, et nombre de détails intéressants sur l'histoire des municipalités mentionnées. Pour des raisons d'espace, nous avons dû à regret, faire un choix et écarter des éléments qui auraient suscité de l'intérêt. Nous remercions l'auteur de nous permettre de publier une partie de ses résultats de recherche. Bonne lecture.

Jean-Claude Tardif, rédacteur en chef

Note préliminaire de l'auteur

À la mémoire de mes grands-parents et de leurs familles. Ils ont su persévérer face aux défis et à l'adversité. La parution de ce document veut aussi souligner la naissance du premier descendant de la 13^e génération de la lignée d'Adélarde Asselin. Philippe, né le 17 décembre 2010 à Québec, est le fils de Bernard Asselin et Annie Motard-Bélanger. Bernard est le fils d'Alain Asselin et Louise Cadoret. Que Philippe et tous les futurs descendants des quatre familles soient inspirés par la ténacité de leurs ancêtres. Alain Asselin

Introduction

Mes grands-parents paternels sont Adélarde Asselin (1879-1943) et Auxilia Boucher (1891-1944). Adélarde, originaire de Saint-Charles épouse, en 1909, Auxilia

Boucher de Saint-Raphaël. Elle est la fille de la cousine d'Adélarde, Arthémise Roy. Adélarde et Auxilia appartiennent tous les deux à des familles de cultivateurs et de journaliers. Je n'ai pas eu le privilège de connaître ces grands-parents qui sont décédés à quelques mois d'intervalle, avant le mariage de mes parents. Ils ont migré plusieurs fois aux États-Unis et y sont demeurés pendant une quinzaine d'années entre 1906 et 1928. Ils reviennent finalement s'établir sur une ferme, acquise en 1920, dans le rang du Bas du Nord à Saint-Charles. Deux enfants naissent à Lawrence au Massachusetts alors que mon père Émilien naît en sol québécois.

Mes grands-parents maternels sont Edgar Marquis (1894-1979) et Éva Lacroix (1895-1964) que j'ai bien connus. Edgar est né à Saint-Gervais alors qu'Éva est originaire de Saint-Charles, tout comme mon grand-père Adélarde. Le père d'Edgar est boucher de métier



et celui d'Éva a été journalier, cantonnier, cultivateur et il a travaillé pour la compagnie ferroviaire Canadien National. Éva et Edgard se marient en 1914 à Saint-Charles et ils partent peu après pour l'Ouest canadien et pour un séjour en sol américain. Ils reviennent à Saint-Damien avant de s'établir à La Durantaye. Edgard y exerce, comme son père, le métier de boucher qu'il transmet d'ailleurs à tous ses fils.

Ma mère, Doris Marquis, née à La Durantaye, est la troisième enfant d'une famille qui comptera quatre frères et quatre soeurs. Curieusement, la mère d'Éva, Anastasie Asselin, est la cousine de mon grand-père Adélarde. De plus, Anastasie et son époux, Joseph Lacroix, ont été les voisins de mes grands-parents paternels au village de Saint-Charles. Anastasie avait remarqué certaines qualités du jeune fils de son cousin. Émilien, ce jeune homme très timide, bien portant et travailleur demeurait encore, de temps à autre, chez ses parents au début des années 1940.

Anastasie avait indiqué clairement à sa petite-fille, Doris Marquis, que ce jeune homme, le cadet du cousin Adélarde, serait possiblement un bon choix pour elle. Doris était alors « un peu volage », selon ses propres termes, et peu intéressée à faire la connaissance de ce « bon parti » qui parlait peu comme son père. Le destin a fait que Doris a éventuellement rencontré Émilien par hasard à la gare ferroviaire de Lévis en 1945. À ce moment, les deux parents d'Émilien étaient décédés.

Mes parents se marient en décembre 1946 et je suis Alain Asselin, né en février 1948, le fils unique de Doris et Émilien. J'ai colligé certaines informations et anecdotes concernant les quatre familles de mes grands-parents. Ces informations sont partielles et peuvent contenir des erreurs et des omissions bien involontaires. À la fin du document, on pourra retrouver d'autres détails sur les familles Asselin et Boucher dans un texte complémentaire en anglais.

Remerciements

La rédaction de ces notes est le fruit de la générosité et la disponibilité de plusieurs personnes. Je tiens tout d'abord à remercier vivement mon épouse, Louise Cadoret. Merci à nos enfants Geneviève et Bernard et leurs conjoints, Louis Lavoie et Annie Motard-Bélangier pour leur intérêt et leur soutien. Louise a été une collaboratrice indispensable et toujours disponible. Ces notes ne seraient pas ce qu'elles sont sans sa participation constante, très active et critique. La page frontispice est une reproduction de son œuvre originale « Laisse-moi te raconter... ».

Ma mère, Doris Marquis, et sa sœur aînée Irène, ont été des sources d'information importante sur les familles Asselin, Lacroix et Marquis. Il en est de même de Corinne Gonthier, Micheline Asselin, Claire Asselin, Jude Carmody, Aline, Lisette et Nicole Côté pour les descendants de la famille Asselin. Alma Ruel a été une source spéciale et généreuse d'informations touchant la

famille Asselin. Ce fut aussi le cas pour Jeannine Boucher qui a apporté une contribution indispensable pour ce qui concerne la famille Boucher. Jeannine, son frère Gérard et leurs informateurs ont joué un rôle de premier plan en fournissant diverses informations et des photographies des descendants Boucher. Madeleine et Françoise Lacroix ont donné des informations précieuses sur la famille Lacroix. Les informations sur la famille Marquis ont été bonifiées par André Marquis. Richard Coulombe a généreusement fourni des informations de base et de multiples photographies concernant la lignée de Narcisse Asselin et Céline Couture. Plusieurs autres collaborateurs ont aussi fourni des photographies d'époque.

Merci beaucoup à d'autres informateurs tout aussi efficaces et généreux : Murielle Breton, Jean-Pierre Labonté, Louis-Philippe Leblanc, Laure Marcoux, Francis Labonté, Hélène et Ludovic Lord, Martin Breton, Jean-Paul Morel de La Durantaye, Georgette Marquis. Merci aussi à Hélène Bilodeau, secrétaire de la paroisse de Saint-Raphaël et Denise Ruel des paroisses de Saint-Charles et Saint-Vallier pour leur disponibilité.

Je profite de l'occasion pour remercier vivement l'oncle Philippe Breton, tante Irène, Micheline, Jean-Claude, Murielle, Lisette, Martin, Laure, Daniel, Claire, Bruno, Marc, Lucie et Patricia pour leur bienveillante et généreuse collaboration à la recherche sur les plantes utiles d'époque. Il en est de même pour l'oncle Arthur Labonté, tante Réjeanne, Jean-Pierre, Francis, Jacinthe, Louise, Gilles et Jean-François.

Résumé de faits saillants

Pour les lecteurs qui ne désirent pas consulter l'ensemble des textes, voici quelques faits saillants.

1. La famille d'Adélarde Asselin (1879-1943)

Adélarde Asselin fait partie de la 9^e génération issue de Jacques Asselin, le premier du nom à s'installer en Nouvelle-France. Natif de Bracquemont, en Normandie, il arrive au pays avant juin 1659 et il y épouse Louise Roussin en 1662. Une plaque commémorant les



Monument des familles Asselin, à l'île d'Orléans

ancêtres des trois lignées Asselin en Amérique du Nord se retrouve au 4005, chemin Royal, à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

L'épouse de Charles Asselin, le père d'Adélarde, est Léocadie Couture, une descendante de Guillaume Couture. Ce dernier est le premier colon de Pointe-Lévy en 1647, un explorateur du Lac Mistassini en 1663 et l'ancêtre de tous les descendants Couture d'Amérique. Pointe-Lévy faisait partie de la Seigneurie de Lauzon établie en 1636.

Léocadie Couture est la sœur de Philomène Couture épouse de Narcisse Roy. De cette union est née Arthémise Roy qui épousera François Boucher, et à leur tour ils deviendront les parents d'Auxilia Boucher. En épousant Auxilia, Adélarde a donc épousé la fille de sa cousine Arthémise. Ce fut aussi le cas pour son frère Théodore qui épouse Marie Boucher. Ce furent donc des mariages entre consanguins du 5^e degré.

Léocadie Couture est aussi la sœur de Céline Couture, l'épouse de Narcisse Asselin. Ces derniers sont les parents d'Anastasia Asselin qui épouse Joseph Lacroix. C'est la lignée d'Éva Lacroix.

La famille d'Adélarde compte 16 enfants. Il en est le 9^e. Dix enfants ont survécu jusqu'à l'âge adulte. Six enfants, âgés de cinq ans et moins, sont décédés. Un enfant est « mort dans le sein de sa mère » en 1889. Ce bébé était alors identifié « Anonyme » et inhumé dans une partie spéciale du cimetière réservée aux personnes non baptisées.

L'aîné de la famille, Pierre, migre dès 1888 au Massachusetts. Trois enfants (Léopold, Anna et Alice) naissent à Springfield entre 1889 et 1893. Le second mariage de Pierre nécessite une dispense de consanguinité.

Adélarde, célibataire, se dirige vers Lawrence en 1906 et y revient en 1909 avec son épouse Auxilia. Ils ont deux enfants en sol américain en 1910 et 1914. Entre 1906 et 1910, cinq frères Asselin (Napoléon, Adélarde, Narcisse, Joseph et Théodore) travaillent pendant au moins un an à Lawrence.

En 1900, Lawrence compte environ 11 500 Canadiens français et près de 10 % de la population de la Nouvelle-Angleterre est d'origine canadienne-française. Entre 1869 et 1871, environ 100 000 résidents du Québec se sont déplacés vers la Nouvelle-Angleterre.

De 1906 à 1928, Adélarde travaille environ quinze ans à Lawrence. Durant les dernières années, Adélarde, Auxilia et leur fille Marie-Jeanne travaillent dans cette ville industrielle. Les deux femmes oeuvrent dans les filatures. Adélarde est journalier (1906 et 1910), menuisier (1910-1915), journalier (1918), conducteur (1919), journalier (1923-1927) et préposé au feu pour la production de gaz (1928).

La famille d'Adélarde est à Lawrence en 1912 pendant la fameuse grève « Du Pain et des Roses ». Avant la

grève, le travailleur non spécialisé des filatures gagne environ 36 dollars par mois au bas de l'échelle salariale pour 56 heures par semaine. La semaine de travail sera réduite à 54 heures et les salaires augmentent légèrement. On peut alors se nourrir pour environ 18 dollars par mois.

Malgré les fortes réticences d'Auxilia, Adélarde décide de revenir en 1928 sur la ferme du rang du Bas du Nord. La terre avait été acquise en 1920 pour 5 700 dollars payés sur-le-champ.

Cette terre est voisine de l'école du rang. Mon père Émilien se sauve régulièrement de cette école par une des fenêtres. Ses parents sont fort indulgents lors de ces journées d'école buissonnière.

Adélarde pouvait très bien apposer sa signature, mais il lisait et écrivait de façon minimale. Tous ses enfants ont fait des études au moins primaires et sont tous bilingues. Pierre, le frère aîné d'Adélarde, a apporté une contribution de 50 cents pour une partie des frais du mariage d'Adélarde avec Auxilia.

Napoléon, le frère d'Adélarde, épouse Virginie Lacroix, la sœur de Joseph Lacroix qui, treize jours plus tôt, avait marié Anastasia Asselin. Joseph et Anastasia sont les parents d'Éva Lacroix, ma grand-mère maternelle. Le premier mariage de Napoléon a requis une dispense de consanguinité. Napoléon a travaillé pendant au moins onze ans, entre 1906 et 1928, à Lawrence. Plusieurs enfants de Napoléon ont vécu aux États-Unis. Ce fut aussi le cas pour les enfants de Charles et Herménégilde Asselin, frères d'Adélarde.

Le mariage de Narcisse, le frère d'Adélarde, avec Alvina Labonté en 1898 requiert aussi une dispense de consanguinité. Au total, cinq mariages des frères Asselin ont exigé des dispenses de consanguinité. Trois enfants de Narcisse et leurs descendants s'installent en permanence en sol américain.

Herménégilde, un jeune frère d'Adélarde, s'est marié au New Hampshire en 1905. Quatre enfants Asselin se sont mariés à deux reprises. Napoléon quant à lui, s'est marié trois fois.

Théodore Asselin a perdu deux filles en bas âge à Saint-Raphaël en octobre 1918 lors de l'épidémie de la grippe espagnole. Son frère Joseph perdit aussi trois filles au début du même mois à Saint-Charles en plus d'un autre bébé dans la même année. Un cousin éloigné, Adélarde Asselin de Beaumont, décéda aussi de la grippe espagnole en octobre 1918. Théodore et ses enfants s'installèrent en permanence à Springfield.

Joseph et Pierre perdirent respectivement huit et sept enfants en bas âge.

La durée moyenne de vie des dix enfants Asselin survivants est de 77,4 ans. Cinq personnes ont atteint 80 ans, une a été nonagénaire.

En moyenne, les 10 enfants Asselin survivants ont don-

né naissance à 8 enfants. Par ordre décroissant, les 80 naissances se répartissent ainsi : 17 (Pierre), 11 (Narcisse et Joseph), 10 (Napoléon), 9 (Marie), 7 (Charles et Théodore), 5 (Herménégilde), 3 (Adélarde) et 0 (Aimé). De ces 80 enfants, 59 atteignent l'âge adulte et 21 décèdent en bas âge. Cinq des décès en bas âge (23 %) sont causés par la grippe espagnole en octobre 1918. La famille Asselin a été particulièrement affectée par cette pandémie. Les 10 enfants Asselin ont généré 5 enfants de plus que les 10 enfants Boucher. Comme pour les 10 enfants Boucher, un seul membre de la famille a été sans enfants et les 9 autres ont eu au moins 3 enfants.

2. La famille d'Auxilia Boucher (1891-1944) Auxilia Boucher appartient à la 6^e génération issue de Jean Boucher qui avait épousé Marie-Madeleine Paré en 1678 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Cet ancêtre est originaire de la région de la Vendée en France.

Arthémise Roy, la mère d'Auxilia, est la cousine d'Adélarde Asselin l'époux d'Auxilia et de Théodore, le frère d'Adélarde, qui épouse Marie, la sœur d'Auxilia.

Joseph, le frère d'Auxilia, épouse (Anne) Anna Asselin, dont la mère est Céline Couture, la sœur de Philomène et Léocadie Couture. Joseph épouse donc la cousine de sa mère Arthémise Roy. C'est une autre union consanguine du 5^e degré.

Auxilia fait partie d'une famille de dix enfants plutôt vigoureux vivant sur la ferme à Saint-Raphaël. Plus tard avec Adélarde, elle participe régulièrement aux travaux de ferme réservés aux hommes.

Auxilia est décédée à 53 ans, quelques semaines après le décès de son époux Adélarde qui a souffert du cancer. Auxilia a refusé les soins appropriés en se confinant dans sa chambre. Elle était plus jeune qu'Adélarde d'une douzaine d'années.

Deux sœurs et quatre frères d'Auxilia se sont installés en permanence au Massachusetts. Ses frères ont été des entrepreneurs immobiliers prospères à Springfield.

Gédéon Boucher, le plus jeune frère d'Auxilia, s'est sauvé de Saint-Raphaël la veille de son mariage. Il aurait aussi utilisé le même stratagème une deuxième fois. Il épousa sa nièce Rita Boucher après l'obtention d'une dispense religieuse.

Le mariage des parents d'Auxilia a dû être « réhabilité » à cause d'un problème de consanguinité du 8^e degré (4^e degré selon l'Église) découvert après le mariage. Cette réhabilitation était plutôt rare, car il n'y en a eu que cinq sur les 2 150 mariages célébrés à Saint-Raphaël entre 1851 et 1974.

Quatre mariages des enfants Boucher ont exigé des dispenses de consanguinité en plus de celle de leurs parents. Délima, la sœur d'Auxilia, épouse Gédéon Lapierre et donne naissance à 16 enfants dont Albéa qui épouse

successivement les frères Ernest et Alfred Lacroix de la famille d'Éva Lacroix, ma grand-mère maternelle. Albéa a quitté la maison paternelle vers l'âge de 14-15 ans pour migrer vers le Massachusetts à la recherche de travail. Sept enfants de Délima se sont mariés en sol américain. Albéa donne naissance à 14 enfants. Albéa et sa mère Délima ont donc mis au monde 30 enfants.

Deux fils de François Boucher ont fait partie de l'armée américaine. Richard Boucher est décédé accidentellement à 25 ans, après son retour de la guerre de Corée. À son décès, son épouse est enceinte de quatre mois.

Derek Kellogg, le petit-fils d'Olivette Boucher, la fille de François Boucher, est, depuis avril 2008, l'entraîneur-chef de l'équipe masculine de basketball de l'Université du Massachusetts (Amherst). Son frère Robert a été sélectionné au 48^e rang au repêchage de 1989 de la Ligue nationale de hockey.

La durée moyenne de vie des 10 enfants Boucher a été de 65,5 ans. Une seule personne a atteint plus de 80 ans. Blanche (Clara) décède à 95 ans et 11 mois. François, Raphaël et Gédéon sont décédés du cancer.

En moyenne, les 10 enfants Boucher ont donné naissance à 7,5 enfants. Par ordre décroissant, les 75 naissances se répartissent ainsi : 16 (Délima), 11 (Angéline) 10 (Clara), 8 (Raphaël), 8 (Napoléon), 7 (Marie), 7 (François), 5 (Joseph), 3 (Auxilia) et 0 (Gédéon). De ces 75 enfants, 59 vivent encore à l'âge adulte et 16 meurent en bas âge.

3. La famille d'Edgar Marquis (1894-1979)

Edgar est un membre de la 9^e génération de sa lignée. Son ancêtre est Marc-Antoine Canac dit Marquis, originaire de la région du Tarn en France. Il épouse Jeanne Nourice, en 1688, à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

Edgar est né, le 23 mars 1894, à Saint-Gervais. Son père, Pierre-Alexandre, y exerce le métier de boucher. Comme par hasard, Edgar exerce le métier de son père qu'il transmet d'ailleurs à ses quatre fils. Cinq autres enfants Marquis (Roch, Marie-Blanche Henriette, Malvina Symphorose, Jean-Charles et Bernadette) naissent à Saint-Gervais entre 1894 et 1900. Les autres sont nés à Saint-Charles, à partir de Germaine en 1903. Pierre-Alexandre exerce aussi le métier de boucher à Saint-Charles.

Edgar épouse Éva Lacroix à Saint-Charles en 1914. Ils migrent pour travailler sur une ferme dans l'Ouest canadien pour ensuite se déplacer à Springfield où Edgar « aiguisait des baïonnettes ». Selon Edgar, ce travail aurait provoqué des séquelles respiratoires.

Mizaël Marquis (1904-1906) décède à l'âge de deux ans, à la suite d'un empoisonnement par un insecticide utilisé dans les maisons contre les mouches.

Roch Marquis, un autre frère d'Edgar, adopte deux enfants : Madeleine et Jean-Roch. Son fils adoptif décède accidentellement à 21 ans et cinq mois.

Une soeur d'Edgar, Marie (Mary), s'installe en permanence aux États-Unis. Son fils Jean-Paul est un vétéran de la Seconde Guerre mondiale. Il a séjourné en Afrique du Nord, en Italie, en Allemagne et en France.

Un frère d'Edgar, Philippe Marquis (1909-1935), décède des effets de l'alcool frelaté. Ce n'est pas la seule lignée des grands-parents qui a vécu ce drame. Émile Asselin, dit « Milon », le fils de Pierre Asselin, le frère d'Adélarde, a aussi subi le même sort.

Un neveu d'Edgar, Laval, le fils de Charles, sera maire du village de Saint-Charles entre 1979 et 1987.

En 2010, la dernière maison de Pierre-Alexandre Marquis, le père d'Edgar, devient le site du restaurant Bleu Citron, situé au 2713 de l'avenue Royale à Saint-Charles.

En moyenne, les 11 enfants survivants sur les 15 enfants Marquis ont donné naissance à 2,7 enfants, incluant les deux enfants adoptés. Par ordre décroissant, les 30 naissances se répartissent ainsi : 9 (Edgar), 7 (Germaine), 4 (Charles), 3 (Mary et Lucienne), 2 (Roch et Paul-Émile). Quatre enfants Marquis n'ont pas eu d'enfants (Bernadette, Philippe, Rose et Marguerite). Ces 30 enfants ont survécu à l'âge adulte (17 ans et plus). Sur les quatre enfants Marquis décédés en bas âge, trois sont des garçons.

La durée moyenne de vie des 11 enfants survivants Marquis est de 72,5 ans. Trois enfants ont été nonagénaires : Germaine, Lucienne et Rose-Aimée.

4. La famille d'Éva Lacroix (1895-1964)

Éva Lacroix est une enfant de la 8^e génération. Son ancêtre, David-Joseph Lacroix, originaire de la région de la Charente, épouse Barthélemy Mailloux en 1681 à Québec. Tous les mariages subséquents de sa lignée ont été célébrés sur la rive sud du fleuve. Éva peut être considérée comme une citoyenne de la côte sud du fleuve.

Un ancêtre lointain d'Éva, André Lacroix, a donné en 1732 une partie de terre adjacente au fleuve pour l'église de Saint-Michel.

On retrouve une parenté éloignée entre les lignées des parents d'Éva. Ils ont en commun les quatre premières générations à partir de l'ancêtre David-Joseph Lacroix. Il n'y a que deux générations divergentes entre la dernière génération commune et celle de Joseph Lacroix, le père d'Éva.

La lignée d'Éva Lacroix partage des ancêtres Asselin communs, mais éloignés de ceux de la lignée d'Adélarde Asselin. Sa mère (Marie) Anastasie Asselin est la fille de Narcisse Asselin et Céline Couture. Céline est la soeur de Léocadie Couture qui a épousé Charles Asselin, les parents d'Adélarde. Adélarde est donc le cousin germain d'Anastasie qui sera aussi sa voisine au village. Le mariage des parents d'Éva, Joseph Lacroix et Anastasie Asselin, est réhabilité religieusement dix jours après la célébration en octobre 1894. Onze ans

auparavant, le mariage des parents d'Auxilia Boucher avait aussi été réhabilité parce qu'on avait décelé des évidences de consanguinité après le mariage initial.

Les familles d'Adélarde et d'Anastasie sont cousines germaines (mariages des soeurs Couture), petites-cousines (mariages des soeurs Lacroix) en plus des premiers liens de parenté Asselin (deux mariages de Michel Asselin).

Joseph, le père d'Éva, fut conseiller municipal au début des années 1940 à Saint-Charles.

Une autre connexion entre les Asselin et les Lacroix concerne Wellie Lacroix, le frère d'Éva. Il épouse Anna Asselin qui est apparentée à la lignée d'Adélarde Asselin. Anna sera centenaire et elle fut la marraine de ma mère Doris Marquis. Le député loquace et coloré à l'Assemblée nationale, Louis-Philippe Lacroix, député des îles de la Madeleine, est le fils de Wellie et Anna.

Arthur Lacroix, le frère d'Éva, s'installe en permanence à Chicopee au Massachusetts.

Joseph Lacroix, le frère d'Éva, a une fille, Gisèle, qui épouse Roch Bolduc, sénateur canadien et haut fonctionnaire.

Alfred Lacroix épouse Albéa Lapierre, veuve de son frère Ernest, décédé de la tuberculose. Albéa avait une fille de sept mois lors du décès de son premier mari. Un fils d'Alfred, André, a été joueur dans la Ligue nationale de hockey.

Armand Lacroix est le seul à ne pas avoir eu d'enfants. Il est décédé le jour de son anniversaire de naissance. Il était vétéran de la Seconde Guerre mondiale.

Ma grand-mère Éva était une politicienne dans l'âme et une femme d'affaires aguerrie. Elle faisait la livraison des viandes à Québec et elle s'assurait de conserver une part des profits pour des gâteries destinées à ses proches.

La bibliothèque de Saint-Raphaël, située au 88 rue du Foyer, porte le nom « Jeannine-Marquis-Garant » en l'honneur de la contribution politique et sociale de la fille d'Edgar et Éva.

La durée de vie moyenne des 12 enfants de la famille Lacroix est de 80,0 ans si on exclut les trois enfants décédés en bas âge. Deux hommes (Alfred et Wellie) et une femme (Simone) ont été nonagénaires.

En moyenne, les 12 enfants survivants Lacroix ont donné naissance à 4,5 enfants (incluant les enfants adoptés). Par ordre décroissant, les 50 naissances se répartissent de la façon suivante: 13 (Alfred), 9 (Éva), 6 (Wellie et Simone), 3 (Joseph, Maurice, Juliette et Madeleine), 2 (Cécile), 1 (Arthur et Ernest) et 0 (Normand).

5. Remarques sur les quatre familles

La famille Asselin est la famille la plus nombreuse avec 16 enfants, incluant les six enfants décédés en bas âge. La famille Boucher est la moins nombreuse avec 10 en-

fants. Le total des enfants des quatre familles, incluant les décès en bas âge, est de 56. Comme il y a eu 13 décès d'enfants en bas âge, les survivants adultes sont au nombre de 43. En considérant uniquement ces 43 enfants survivants, la famille Lacroix est la plus importante avec 12 enfants.

La meilleure longévité des enfants survivants est celle de la famille Lacroix avec une durée de vie moyenne de 80,0 ans. Dans cette famille, il y a trois nonagénaires. Il y en a aussi trois chez les Marquis. Les Asselin ont une durée de vie moyenne de 77,4 ans, supérieure à celle des Marquis (72,5 ans) et des Boucher (65,5 ans). Les Asselin et les Boucher comptent seulement un nonagénaire. Selon certaines recherches, le meilleur élément de prédiction de la longévité des membres d'une famille est l'âge atteint par les frères et les soeurs. La longévité des parents semble moins indicatrice de la longévité des enfants.

Les 43 enfants survivants des quatre familles ont généré 216 descendants, incluant ceux décédés en bas âge. En moyenne, ces 43 survivants des familles des quatre grands-parents ont eu cinq enfants.

Pierre Asselin a été le géniteur le plus prolifique avec 17 enfants répertoriés. Il semble suivre l'exemple de son père Charles avec 16 enfants. Le père et le fils aîné ont donc 33 enfants. Il faut ajouter que Pierre a eu deux mariages. À l'exception de deux enfants Boucher, Pierre Asselin est le seul enfant à avoir plus d'enfants que ses parents. Parmi les enfants Boucher, Délima a eu 16 enfants et sa soeur Angéline en a eu 11. Leur père François n'avait eu que 10 enfants.

Parmi les 216 descendants, il y a quatre enfants adoptés, deux garçons et deux filles.

Les 56 enfants devenant adultes et décédés en bas âge des quatre familles peuvent être analysés pour la répartition des sexes. Pour les 16 Asselin, il y a 12 hommes et 3 femmes. Le sexe d'un bébé Asselin n'a pas été spécifié, car « il est mort dans le sein de sa mère ». La famille Boucher est parfaite pour la répartition des sexes : 5 hommes et 5 femmes. La famille Marquis est aussi bien équilibrée : 8 hommes et 7 femmes. La famille Lacroix se rapproche de la famille Asselin avec 10 hommes et 5 femmes.

Est-ce que ces tendances familiales de répartition des sexes se retrouvent dans la génération suivante ? La réponse est très claire. Ces tendances ne se répètent pas. Par exemple, les 80 descendants Asselin incluent 33 hommes, 43 femmes et 4 enfants de sexe indéterminé. Il y a donc moins d'hommes que de femmes pour cette génération, alors qu'il y a 4 fois plus d'hommes que de femmes à la génération précédente.

Cette inversion de tendance se vérifie aussi pour les descendants Lacroix. Il y a 22 hommes et 28 femmes pour les 50 descendants. Pour la génération précédente des Lacroix, on retrouve deux fois plus d'hommes que de femmes. Les familles Boucher et Marquis ont continué à être plutôt bien équilibrées pour ce qui est de la répartition des sexes. Pour les Boucher, il y a 38 hommes et 32 femmes en plus des 5 bébés de sexe indéterminé. Chez les Marquis, on compte 14 hommes pour 16 femmes. La tendance majeure est donc de se rapprocher de l'égalité numérique des sexes. Ceci se vérifie aussi en considérant l'ensemble des 216 enfants.

Peut-on déceler des longévités différentes pour les descendants issus d'un mariage consanguin comparativement à un mariage sans dispense de consanguinité ? En comparant les descendants de Joseph Lacroix et Anastasie Asselin (3^e au 4^e degré de consanguinité) aux descendants de François Boucher et Arthémise Roy (4^e au 4^e degré de consanguinité), on constate que les Lacroix ont la plus grande longévité (80,0 versus 65,5 ans), malgré que leurs parents soient plus apparentés que les Boucher. Il n'y a donc pas d'évidence pour un rôle déterminant de la consanguinité dans ce cas de longévité comparée.

Y a-t-il une influence décelable de la consanguinité sur le nombre de naissances ? Les quelques comparaisons ne permettent pas de répondre affirmativement à cette question. En fait, plusieurs mariages avec dispense ont généré, en moyenne, plus d'enfants que les mariages sans dispense. Par exemple, ce fut le cas pour Narcisse Asselin (11 enfants), Napoléon Asselin (10 enfants) et Pierre Asselin (second mariage) (10 enfants). L'effet de la consanguinité semble plus subtil. La consanguinité influence peut-être plus certains aspects de la santé.

Certaines familles semblent sensibles à certaines maladies. Par exemple, trois des dix enfants d'Adéline Boucher et Joseph Rémillard ont été affectés par la maladie d'Alzheimer. Il serait peut-être révélateur de comparer la fréquence de cette maladie chez les enfants de Clara Boucher et Elzéar Rémillard. Clara est la soeur d'Adéline et Elzéar est le frère de Joseph. La faible longévité des descendants Boucher (65,5 ans) semble reliée à la présence de plusieurs décès dus au cancer. Par contre, certains cancers semblent sans tendance familiale majeure.

C'est le cas d'Éva Lacroix qui est la seule de sa famille à décéder prématurément du cancer. Dans ce cas, on peut soupçonner un déclencheur non génétique.

Lors d'une étude récente de l'importance numérique des patronymes au Québec, la famille Boucher se classe au 18^e rang. Il faut se rappeler que le 1^{er} rang appartient aux Tremblay qui sont les citoyens québécois les plus nombreux. Les Lacroix ont le 102^e rang. Ils précèdent les Asselin au 172^e rang. Les Marquis sont les moins nombreux au 305^e rang.



Robert Lamontagne à Beaumont. Photo : Paul St-Arnaud

Homage à Robert Lamontagne

À l'occasion des funérailles tenues le samedi 2 février 2013 à l'église Beaumont, M. Jean-Claude Tardif, au nom de la Société historique de Bellechasse, a prononcé l'éloge funèbre que nous reproduisons.

Toucher du bois ! Voilà bien une expression à double sens qui signifie tout aussi bien « travailler le bois » que « conjurer le mauvais sort ». Mais les deux sens vous vont bien, monsieur Lamontagne. Toute votre vie, vous avez fait corps avec le bois. Vous l'avez entrevenu. Vous l'avez utilisé pour vous en faire des outils : manche de marteau ou de hache, rabots ou varlopes, serre-joints, établi, escabeau ou échafaudage, traîneau à chien, etc. Vous l'avez travaillé, peaufiné, décapé, patiné, « martoisé » et même mis en pénitence parfois. Vous l'avez admiré, humé par temps chaud, écouté craquer par temps froid. Le bois, le beau bois d'érable, ou de chêne, mais surtout de pin, vous en avez fait votre passion. L'histoire de toute une vie.

Et voilà le deuxième sens : 96 années à conjurer le mauvais sort et à survivre à ce métier dangereux qu'est la construction. Résistant comme un chêne, vous avez été. Tendre comme du pin, vous avez été. Toucher du bois ! Voilà l'expression qui résume bien votre vie.

Faire du beau ne coûte pas plus cher que faire du laid, disiez-vous. Et, selon vous, il n'y a pas plus beau que le bois. C'est plus d'ouvrage. Ça exige du doigté. Du temps. Mais que c'est chaleureux ! Au regard comme au toucher ou au niveau du confort.

Et là, monsieur Lamontagne, on touche à un grand pan de votre vie. Vous étiez au sommet de votre art lorsque vous avez fait, au début des années soixante, la rencontre de Luc Lacourcière, docteur en ethnologie traditionnelle. Une des sommités canadiennes en matière de maisons ancestrales, avec Marius Barbeau et Ramsay Traquair. Bien avant Michel Lessard et Yves Laframboise, à qui il faut rendre hommage par ailleurs. Monsieur

Lacourcière a mis des mots sur votre science d'artisan. Vous avez mis du bois sur son savoir de théoricien. Tous les deux, vous avez fait la plus formidable paire d'experts que le Québec ait connue. Vous avez renversé la tendance de la période d'après-guerre qui consistait à démolir les vieux bâtiments et construire des bungalows ou des granges de tôle à la place.

Vous avez inspiré toute une nouvelle génération de conservateurs du patrimoine. Non seulement à Beaumont, mais dans tout Bellechasse et ailleurs au Québec. Vous avez commencé par ici.

Une trentaine de bâtiments ont été sauvés ou restaurés grâce à vos bons soins, avec l'aide de votre fils, Jean, et de votre petit-fils, Michel. L'église comme les deux presbytères, les chapelles de processions, le centre communautaire, le moulin de

Beaumont et les plus belles maisons françaises d'ici ont profité de votre engagement. C'est pour rendre un dernier hommage à ce Grand Bellechassois que la Société historique de Bellechasse m'a délégué ici, aujourd'hui. Merci à monsieur le célébrant et à toute la famille de m'avoir permis de prendre la parole et de m'adresser à l'assistance. Voilà un grand honneur et un très grand privilège.

Gardons de M. Lamontagne le souvenir d'un artisan qui a marqué son époque, sa région et son patrimoine bâti. Rendons-lui un dernier hommage en lui disant merci pour tout ce qu'il a fait et en attirant le regard des visiteurs sur les maisons auxquelles il a donné une seconde vie. Ses réalisations et le livre qui a été publié récemment sauront immortaliser sa mémoire.

Qu'il en soit honoré.

LA PASSION DE L'ARTISAN

Jean-Claude Tardif

*C'est au premier coup de rabot
Que la fièvre s'empare de l'artisan
Qu'elle ravive en lui fièrement
La passion de l'ouvrage beau*

*Patiemment, au diapason des saisons
Il transmet à la nouvelle génération
Les plus grands secrets de la tradition*

*Honorée de ce précieux héritage
Avec toute l'énergie de son âge
Elle met cœur et inspiration à créer
Un résultat des plus raffinés*

*Ce qu'elle rend est tout simplement magie
La délectation d'un art accompli.*



Robert Lamontagne dans son atelier

Québec



Gouvernement du Québec
La première ministre

Montréal, le 30 janvier 2013

Monsieur Jean Lamontagne
14, chemin du Domaine
Beaumont (Québec) G0R 1C0

Monsieur,

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de votre père, M. Robert Lamontagne. Au nom du gouvernement du Québec, j'aimerais vous offrir, à vous et à vos proches, mes plus sincères condoléances.

Toute la vie de M. Lamontagne aura été marquée par sa passion pour le patrimoine bâti de son coin de pays. Collectivement, nous lui devons beaucoup; en redonnant vie à tous ces édifices et monuments hérités du passé, c'est tout un pan de l'histoire du Québec que votre père a, à lui seul, réussi à préserver et à mettre en valeur. Son œuvre marque autant qu'elle émeut et elle inspirera longtemps encore celles et ceux qui lui succéderont.

Peu de Québécois ont ainsi écrit l'histoire de leur patrie chaque jour de leur vie. Soyez assuré que le souvenir de cet homme d'exception, de ce « Grand Bellechassois », restera vif dans nos mémoires.

Dans l'immédiat, les mots de réconfort peuvent sembler vains, mais je fais tout de même le souhait que vous trouviez, ensemble, en famille, cette sérénité qui vous permettra de voir au-delà de l'épreuve à laquelle vous êtes confrontés aujourd'hui.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PAULINE MAROIS

Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Beaumont, dimanche le 16 mai 2010 Lancement du livre Robert Lamontagne, artisan de Beaumont

Intervention de Jean-Pierre Lamonde, président de la Société historique de Bellechasse



Robert Lamontagne en compagnie de Pierre Beaudet, auteur de *Robert Lamontagne, artisan de Beaumont*, au Salon du livre de Québec

Je salue la présence de nos distingués invités et les remercie de s'être associés à nous toutes et tous pour l'événement : madame la députée et ministre Dominique Vien, monsieur Chamberland, préfet-suppléant de la MRC de Bellechasse, monsieur Guy Desrosiers, directeur général de la Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse. Aussi, M. Patenaude de l'Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec, et monsieur Michel Lessard, ethno-historien. En plus un invité-surprise, fils de Saint-Michel, qui a fait sa première communion un an avant Robert Lamontagne à Saint-Michel, le Père Benoit Lacroix.

Cordiales salutations à l'auteur Pierre Beaudet et à sa famille. Hommage à monsieur Robert Lamontagne dont nous parlerons beaucoup aujourd'hui. Salutations à sa famille et à Claire Girard, compagne du héros du jour.

Je vous remercie toutes et tous d'être là pour une si belle rencontre, une si belle occasion. (...).

Dans le domaine du patrimoine bâti, Beaumont est pour beaucoup d'entre nous une vitrine. On y trouve tant de maisons patrimoniales bien entretenues qu'on considère Beaumont comme une capitale en ce domaine. Nous saluons toutes les initiatives que la municipalité et les citoyens de Beaumont prennent pour le préserver et nous vous encourageons à poursuivre dans cette direction malgré les difficultés que cela pose parfois. Je rappelle que monsieur le maire André Goulet fut, durant quelques années, administrateur de la Société historique de Bellechasse.

L'événement de ce jour est magnifique en lui-même et porteur d'enseignements pour celles et ceux qui ont à cœur la mise en valeur du patrimoine bâti. Toutefois, je voudrais situer la publication de ce livre dans la perspective plus large des initiatives de la MRC en ce domaine, monsieur le préfet-suppléant en dira un mot, et dans la foulée des dernières publications de notre organisation, soit Patrimoine religieux de Bellechasse, Les presbytères et la terre de la Fabrique de Saint-Vallier, et le livre Bellechasse publié en 2007.

Par le lancement de ce livre aujourd'hui, nous célébrons un Grand Bellechassois. En effet, monsieur Lamontagne s'est vu décerner ce titre à l'automne 2009. Nous fêtons surtout un artisan, menuisier-charpentier de grand talent. Trop souvent, quand on fait construire, rénover ou restaurer sa maison, on paie le menuisier et on lui dit bonjour et merci. Par la suite, lorsque les amis viennent à la maison, on se vante d'avoir réussi ses travaux avec autant d'intelligence et de beauté. C'est le mérite de l'auteur, Pierre Beaudet, d'avoir compris cette situation et d'avoir voulu par ce livre rendre justice au talent de l'artisan Lamontagne. Pierre Beaudet l'a fait avec panache, amour pour la personne et son œuvre. (...).

Merci Pierre Beaudet pour les centaines d'heures consacrées à faire reconnaître la place que l'artisan Lamontagne a occupée dans le paysage du patrimoine bâti de Beaumont et l'influence que ce dernier a eue à l'extérieur. J'en profite pour remercier le photographe St-Arnaud qui a généreusement mis à contribution son talent au service de ce projet. La Société historique de Bellechasse est fière et heureuse de cette œuvre à laquelle, Pierre, tu as bien voulu nous associer. (...)

S'il faut le talent de l'auteur pour faire un aussi beau livre, il faut aussi un éditeur qui met à la disposition du projet de nombreuses compétences. Nous travaillons avec les Éditions GID depuis quelques années et c'est à elles que nous avons confié cette publication sur Robert Lamontagne. Nous sommes heureux d'avoir avec nous le directeur des Éditions GID, monsieur Serge Lambert,



Au Salon du livre de Québec. Pierre Beaudet, l'auteur et Robert Lamontagne en conversation avec Paul St-Arnaud de la SHB. Ph. J-P Lamonde

et sa collaboratrice chargée de l'édition, Caroline Roy, une fille de Bellechasse. (...)

Sans hésitation, la municipalité de Beaumont a mis une bonne somme dans ce projet contre une bonne quantité de livres à lui fournir. La Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse n'a pas hésité non plus et elle a accordé à ce projet un appui financier important. La Caisse est très sollicitée, nous le savons, et elle nous appuie régulièrement dans nos activités. Nous lui devons beaucoup et lui disons merci. Aussi, nous nous réjouissons d'avoir avec nous le directeur général de cette organisation Monsieur Guy Desrosiers. Merci infiniment monsieur Desrosiers pour votre appui moral et financier.

Il existe une organisation dont le nom est Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec. M. Louis Patenaude en est le président. L'Association a accepté d'accorder un appui financier à la production de ce livre et nous la remercions de faire connaître cette publication à l'ensemble de ses membres. M. Patenaude, merci.

Michel Lessard est un fils de la région. Il connaît et aime passionnément Bellechasse. La seule mention de son nom évoque l'amour qu'on porte au patrimoine du Québec. Il est ethno-historien de formation, a été longtemps professeur en histoire de l'art et en muséologie à l'Université du Québec à Montréal. Il a publié de nombreux ouvrages aux Éditions de l'Homme, dont plusieurs considérés comme des best-sellers. Nous lui avons proposé de venir vous dire quelques mots de son attachement à ce coin de pays dont Pierre Beaudet a fait ressortir de nombreux aspects dans son livre sur Robert Lamontagne.

C'est en étroite partenariat technique et financier avec la MRC de Bellechasse, que la Société historique a

conduit ses projets depuis nombre d'années, y compris celui-ci. Nous la remercions grandement. (...)

M^{me} Vien, députée de Bellechasse l'Assemblée nationale et ministre des Services gouvernementaux, nous ne savons comment vous remercier d'avoir accepté d'être à Beaumont aujourd'hui. Nous connaissons votre intérêt et votre attachement à la culture dans toutes ses expressions. Dans la mise en œuvre de ce projet de livre, à la première rencontre, elle a dit « oui, je suis avec vous ». Son appui financier a été fort apprécié et nous lui disons un grand merci. (...)

Bon anniversaire à monsieur Lamontagne qui fêtera la semaine prochaine son 94^e anniversaire.

À sa santé, nous allons manger un gâteau que sa compagne Claire a fait préparer.



Robert Lamontagne et sa compagne Claire Girard au Salon du livre de Québec. Ph. Jean-Pierre Lamonde

Robert Lamontagne

Grand Bellechassois 2009

Intervention de Pierre Beaudet lors de la remise, par la MRC de Bellechasse, du titre de Grand Bellechassois à Robert Lamontagne, le 19 septembre 2009



Lors du lancement de Robert Lamontagne, artisan de Beaumont, de Pierre Beaudet. De gauche à droite : M^{me} Dominique Vien, Pierre Beaudet, Robert Lamontagne, Jean-Pierre Lamonde, Claire Girard, Guylain Chamberland, André Goulet et Guy Desrosiers. Ph. Jean-Claude Tardif.

Monsieur Hervé Blais, préfet de la MRC et monsieur Claude Lepage agent culturel, nous ont présenté ce qui a motivé leur décision de reconnaître Robert Lamontagne à titre de Grand Bellechassois, (...) au même rang que Arthur Labrie, Benoit Lacroix, Eugène Prévost, Gérard Thibault, Joseph-Émile Métivier, Roch Bolduc et Rosaire Saint-Pierre pour ne nommer que ceux-là.(...)

Filiation, famille et continuité

Reconnaître Robert Lamontagne à titre de Grand Bellechassois c'est reconnaître l'apport d'une famille qui remonte presque aux origines de la nouvelle France. J'ai retrouvé dans le cadre de mes recherches une étude réalisée en 1994, par Marie-France Sant-Laurent du ministère des Affaires culturelles, sur les artisans dans le domaine de la construction. Cette étude met en évidence la continuité intergénérationnelle de ta famille.

« Tout commença par Jos Lamontagne, son grand-père charpentier qui fabriquait lui-même ses clous dans le poêle à bois... ». Aussi, ne faut-il pas se surprendre de voir Adjutor, le fils de Joseph et père de Robert, ouvrir une forge à Saint-Michel-de-Bellechasse. « Polyvalent, il ferrait les chevaux, réparait les voitures et les roues. Mais l'amour du bois était toujours présent et il continuait à travailler à la construction de granges et de bâtiments de ferme. »

Cette continuité intergénérationnelle est également bien décrite dans les quelques citations que nous pouvons reprendre du docteur Arthur Labrie, qui se porta acquéreur du Moulin de Beaumont en mai 1947 :

« ... Sans se soucier de son histoire, le plus urgent était d'en arrêter la détérioration en s'attaquant d'abord à la réfection du toit, des fondations et du mur de l'est... Cette tâche a été confiée au meilleur charpentier de la région, Monsieur Adjutor Lamontagne, le père de Robert qui s'initia vite, ensuite à lui succéder (...). C'est cet homme (Adjutor), poursuit Arthur Labrie, qui donnera à Robert Lamontagne son goût du bois, mais surtout lui transmettra comme cela se faisait au début de la Nouvelle-France, ses savoirs, sa capacité de puiser dans l'expérience et les traditions artisanales. »

En 1997, lors de la parution de son livre, Souvenirs d'une belle époque, Arthur Labrie dédicaca l'exemplaire qu'il offrit à Robert Lamontagne et à son épouse dans les termes suivants :

« À Robert et Jeanne-D'Arc. Quatre générations de Lamontagne ont contribué à mes entreprises depuis 1947, soit cinquante ans. Je leur dois un témoignage d'estime et d'affection. » (...)

Le rayonnement des connaissances et des traditions transmises

Robert Lamontagne n'a pas personnellement publié de recherches ni réalisé de monographies. Je félicite la MRC d'avoir compris que la restauration d'une maison patrimoniale vaut bien la publication d'un livre sur la restauration d'une maison patrimoniale. S'il n'a pas lui-même écrit, Robert Lamontagne aura à travers bon nombre d'universitaires laissé des traces documentaires des savoirs et savoir-faire relatifs à ses divers métiers. Songeons aux collectes et aux écrits d'Arthur Labrie, de Luc Lacourcière, de Jean-Claude Dupont, de Georges Gauthier-Larouche, de Marie-France Saint-Laurent, de Michel Lessard et de tant d'autres.

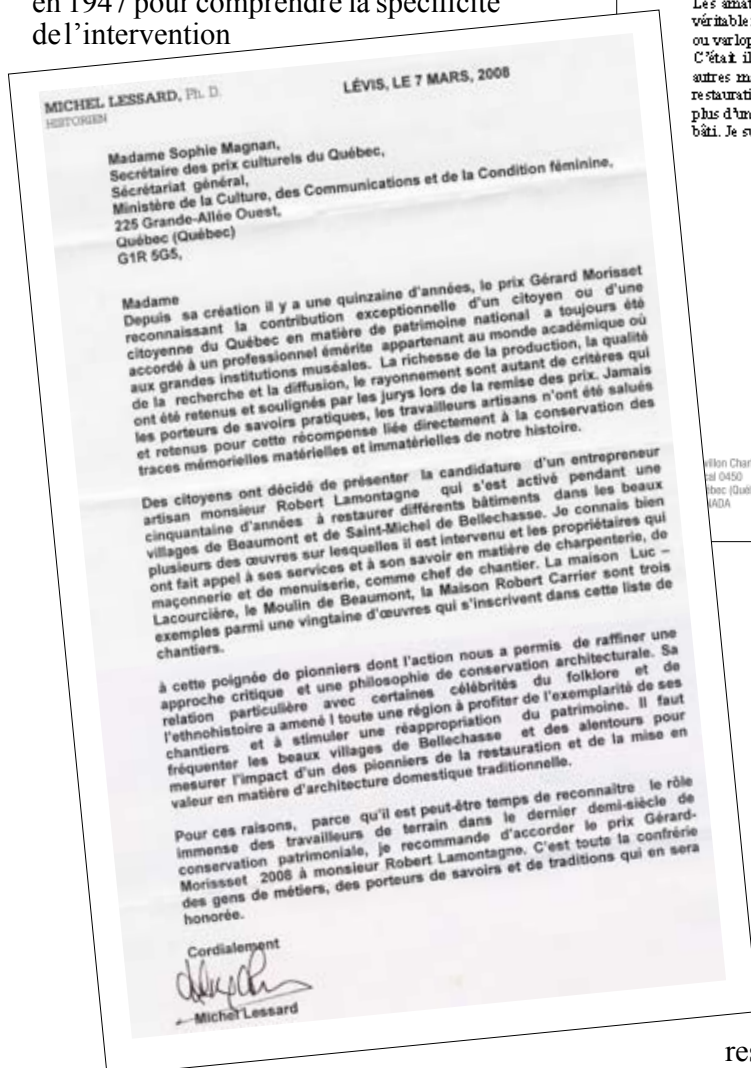
Mais un savoir-faire n'a véritablement de sens – comme élément du patrimoine vivant – que s'il est pratiqué et transmis, ce que Robert Lamontagne lui a toujours fait.


Le caractère novateur et l'envergure des réalisations

La restauration de la maison de Luc Lacourcière, en 1962, a constitué un virage majeur pour Robert Lamontagne. Il se consacrera, après avoir construit plus d'une centaine de maisons, presque exclusivement, à la restauration de maisons patrimoniales. Avec Luc Lacourcière il développe une philosophie, une approche d'intervention novatrice pour l'époque, alors que les références, les modèles en matière de restauration étaient à peu près inconnus. Ensemble, le théoricien et l'homme d'œuvre nous ont dit la façon de redonner au bâtiment qui a subi l'outrage des ans sa facture d'antan, en respectant à la fois les façons de faire traditionnelles, et les contraintes réglementaires modernes.

Robert Lamontagne a restauré plusieurs bâtiments patrimoniaux de notre région.

- Il s'agit de voir l'état du Moulin de Beaumont en 1947 pour comprendre la spécificité de l'intervention





UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Paris, le 7 Avril 2008,

Madame Sophie Magnan
Secrétaire des prix du Québec
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
225 Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

OBJET : LETTRE D'APPUI A LA PRÉSENTATION DE ROBERT LAMONTAGNE
POUR LE PRIX GÉRARD-MORISSET DANS LE CADRE DES
PRIX DU QUÉBEC


Madame,

C'est avec le plus grand plaisir que je m'associe à la Société historique de Bellechasse, dans la présentation de Robert Lamontagne pour le prix Gérard-Morisset, dans le cadre des Prix du Québec 2008. Robert Lamontagne est un homme de très grande valeur et d'une modestie sans pareille, que j'ai eu la chance de rencontrer pour la première fois il y a trente ans, à Beaumont, chez mon regretté collègue Luc Lacourcière, de l'Université Laval, à qui nous venions d'offrir un volume d'hommage pour son œuvre remarquable. C'est Robert Lamontagne qui avait restauré la vieille demeure ancestrale du grand folkloriste international. J'avais moi-même acheté une vieille maison patrimoniale, dans ce petit village de la rive sud, réputé pour ses vieilles maisons du régime français. Robert Lamontagne avait sûrement donné à la maison Lacourcière son cachet d'antan tout en l'adaptant aux besoins du grand intellectuel et à sa bibliothèque imposante. Luc et Robert étaient devenus de grands amis et c'est avec eux que je visitais cette magnifique habitation, dont j'enviais le charme et la fonctionnalité. Robert Lamontagne en était cette année-là à sa deuxième restauration de maisons ancestrales à Beaumont et sa réputation s'étendait de Lévis à Montmagny. Ses amateurs de vieilles maisons venaient lui demander conseil, et dans son atelier qui était un véritable musée de vieux outils d'ébénisterie, il avait toujours les vieux rabot, bouvet, guillaume ou varlope appropriés pour refaire la mouhre désirée, dans une planche de pin jamaie par l'âge. C'était il y a trente ans... Quelle ne fut pas ma surprise, en 2006, alors qu'il avait restauré dix autres maisons anciennes à Beaumont, de recevoir sa visite pour me donner son avis sur la restauration de la mienne. Son immense savoir comme la très longue expérience accumulée sur plus d'un demi-siècle, en font un des Québécois les plus méritants dans le domaine du patrimoine bâti. Je suis très fier de le connaître.

Bernard Saladin d'Angluere
Professeur émérite, Université Laval
160 chemin du Domaine, BEAUMONT
G0R 1C0

Milon Charles-De Koninck
tel 0450
ébec (Québec) G1K 7P4
MAGA

(418) 656-7596
Télécopieur : (418) 656-3023
cierra@cierra.ulaval.ca
www.cierra.ulaval.ca



de Robert Lamontagne. Les principales mesures de restauration réalisées sont novatrices et d'une envergure hors du commun. Il faut avoir visité ce moulin, vu son mécanisme en marche et descendu cet escalier conduisant au fleuve pour comprendre le caractère inédit de cette restauration patrimoniale.

- Est-il nécessaire de rappeler qu'une des maisons soit Molleur-Dit-Lallemand (maison Trudel) et les deux chapelles de processions ont été classées monuments historiques au lendemain des travaux de restauration qu'il a réalisés. Peu de gens savent que le gouvernement fédéral s'est inspiré de cette

maison restaurée par Robert Lamontagne comme modèle à la reconstitution des maisons du village de Louisbourg.

- Il faut, comme nous l'avons fait, rencontrer René Blouin, propriétaire du Moulin du Petit Canton de Saint-Vallier, pour comprendre le rôle déterminant que Robert Lamontagne l'artisan aura joué pour la survie du plus ancien moulin seigneurial dans la vallée du Saint-Laurent.
- Après avoir réalisé la transformation du vieux presbytère en école secondaire en 1945-1946, il a, après l'incendie de 1979, largement contribué notamment avec Rosaire Saint-Pierre à ce que ce bâtiment ne soit pas démoli et qu'il devienne une magnifique bibliothèque pour la collectivité locale.

La reconnaissance par le milieu

Robert Lamontagne s'est fait, tout au long de ses années, de nombreux amis qui viennent confirmer la justesse de votre décision de le nommer Grand Bellechassois : Luc Lacourcière avec qui il aura eu une relation privilégiée jusqu'à la mort de ce dernier en 1988, Félix-Antoine Savard qui s'arrêtait toujours manger chez Jeanne-D'Arc Patry et Robert Lamontagne lorsqu'il passait par Beaumont, Sylvio Brassard l'architecte réputé, Marius Barbeau, Jean-Claude Dupont et le docteur Arthur Labrie seraient



Robert Lamontagne, le Passeur de traditions, entouré de son fils Jean, son petit-fils Michel et de Mathieu, arrière-petit-fils.

bien fiers de voir cet homme honoré de la sorte. (...)

Au nom de Robert Lamontagne, de sa famille, de ses amis de Beaumont et d'ailleurs, merci encore pour cet honneur, ce privilège d'avoir choisi ce grand artisan de notre région comme Grand Bellechassois 2009.

Prix et reconnaissances décernés à Robert Lamontagne

Localement, la Municipalité de Beaumont s'est associée à la Société historique de Bellechasse, le 15 octobre 2006, pour rendre hommage à Robert Lamontagne et souligner sa contribution exceptionnelle en donnant son nom à une salle du Moulin de Vincennes.

En juin 2007, c'est le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui le fait lauréat d'un Prix du patrimoine dans la catégorie « Porteurs de tradition ». Ce prix est décerné à une personne reconnue : « ... dans son milieu pour sa maîtrise des connaissances spécifiques reliées à la pratique du conte, de la chanson, de la danse, de la musique, des arts et métiers issus de la tradition, des coutumes et fêtes calendaires. Ayant reçu ses connaissances de la génération précédente, il/elle est le maillon actuel de la chaîne de transmission ... » Les critères d'attribution de ce prix sont : « ... l'intérêt patrimonial, l'originalité, la pertinence, la qualité, l'impact, la signification (pour la collectivité), le rayonnement et l'intégration ... » (extrait de Les prix du Patrimoine, http://www.culture-quebec.qc.ca/prix_patrimoine/description.html)

Qui plus est, il remporte à cette occasion le Prix Coup de cœur Desjardins 2007 décerné sur vote du public présent au terme de la cérémonie de remise des prix du Patrimoine. Une assemblée de quelque cinq cents personnes l'a choisi entre cinquante lauréats issus de dix-sept municipalités régionales de comté participantes. Le 19 septembre 2009, il reçoit la plus haute distinction décernée par la MRC de Bellechasse. Lors d'un Gala tenu à l'aréna de Saint-Henri, il est alors nommé Grand Bellechassois.

En avril 2010, la Société historique de Bellechasse, publie un livre écrit par Pierre Beaudet, amplement illustré des photos de Paul St-Arnaud et édité par les Éditions GID, sous le titre Robert Lamontagne, artisan de Beaumont. Dès lors, la notoriété de cet artisan est reconnue à l'échelle du Québec.

L'importance et la qualité exceptionnelle des réalisations de Robert Lamontagne en matière de restauration patrimoniale et la rareté de tels individus méritent toute notre reconnaissance.

Jean-Claude Tardif

Un Casavant pour l'église de Saint-Anselme

par Pierre Prévost avec la collaboration de Léonard Larochelle

Depuis l'inauguration triomphale de l'orgue électropneumatique de la cathédrale Notre-Dame de Montréal en 1893, un instrument exceptionnel comprenant 82 jeux répartis sur quatre claviers, l'enviable réputation des facteurs d'orgues Casavant ne connaît plus de frontières. Chaque communauté paroissiale planifiait l'acquisition d'un instrument sorti des ateliers Casavant Frères de Saint-Hyacinthe. Dans les comtés de Bellechasse et Dorchester, à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, quelques églises ont ainsi accueilli un tel instrument : Saint-Léon (1896), Saint-Gervais (1901), Buckland (1904), Saint-Vallier (1905), Sainte-Claire (1909), Sainte-Justine (1913), Saint-Lazare (1916), Saint-Philémon (1918), Saint-Prosper (1919), Saint-Damien (1930), Saint-Charles (1933), Lac-Échemin (1936), Saint-Raphaël (1936), Saint-Henri (1939), Sainte-Marguerite (1943) et Armagh (1946) et Saint-Anselme (1936).

Une succession d'orgues

En 1878, les fabriciens de Saint-Anselme acceptent l'achat d'un harmonium au coût de 1000 dollars qui sera inauguré le 19 janvier 1879 par François-Xavier Paquet. Les années passent et, à l'instar des paroisses voisines, Saint-Anselme lorgne du côté de Saint-Hyacinthe pour l'acquisition d'un orgue à tuyaux. Le 21 juin 1936, les marguilliers acceptent à l'unanimité la soumission de monsieur Odilon Jacques pour la fabrication et l'installation d'un orgue pour la somme de 3250 \$. Odilon Jacques était entré au service de la société Casavant Frères en 1926. Cette entreprise a embauché dans les années subséquentes six membres de la dynastie Jacques. Ayant décidé de voler de ses propres ailes, Odilon Jacques démarra sa propre entreprise de facture d'orgues, aussi à Saint-Hyacinthe. Odilon Jacques fabriqua des orgues à prix plus que raisonnable, un net avantage en ces temps de marasme économique. Ingénieur, le facteur associait des jeux dans le but de créer de nouveaux sons. Le résultat, acceptable, se faisait cependant au détriment de sonorités véritablement dissociées.

Le 20 septembre 1936, Saint-Anselme inaugura son nouvel orgue. Subséquemment, Odilon Jacques laissera sa marque en fabriquant des orgues pour les églises de Saint-Elphège (1940), Sainte-Sophie-d'Halifax (1940), Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (1941), Saint-Joseph de Drummondville (1942), Sainte-Théodosie (Calixa-Lavallée) (1943), Saint-Fulgence (Durham-Sud) et pour la chapelle des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Victoriaville (1940). Il procédera aussi à l'agrandissement et au transfert d'instruments jusqu'au milieu des années 1960.

Avec le renouveau liturgique découlant de Vatican II, les orgues à tuyaux sont progressivement délaissés. Moins encombrants et plus versatiles, les appareils



électroniques apparaissent près du sanctuaire, favorisant du coup la participation des fidèles aux chants en « langue du peuple ». Saint-Anselme n'y échappe pas et, avec 2000 \$ recueillis en dons, les marguilliers achètent un orgue électronique en 1970 au coût de 3000 \$. L'autre, abandonné dans sa lointaine tribune, en vient à se détériorer et est réduit au silence.

À l'aube du troisième millénaire, quelques mélomanes de Saint-Anselme forment un comité afin de faire revivre un orgue traditionnel en vue des fêtes du 175^e anniversaire de leur paroisse. Cependant, l'énergie requise pour remettre en fonction le vieil Odilon Jacques dépasse l'entendement et il est souhaitable de remplacer l'instrument défectueux par un autre de meilleure qualité. Les fabriciens de la paroisse du Très-Saint-Sacrement de Québec cherchent en même temps, à vendre un orgue dont huit jeux ont été prélevés et greffés sur leur instrument principal. L'argent reçu en échange permettrait d'absorber une partie de la restauration de leur instrument principal qu'ils veulent conserver.

Hélas, comme dans bien des projets, les planètes ne s'alignent pas. Les fondations et autres réparations sont à faire sur l'église de Saint-Anselme, et les travaux estimés à 80 000 \$, doivent passer en premier. C'est ainsi que l'achat d'un autre orgue est mis en veilleuse.

En février 2003, le curé Gustave Lamontagne propose à nouveau le projet d'acquisition d'un orgue à tuyaux. Le comité formé quelques années auparavant se réunit, il faut faire vite pour mener à terme l'entreprise avant les imminentes festivités du 175^e anniversaire de fondation de la paroisse. Un don de 2600 \$ de la Fabrique, recueilli lors d'un concert-bénéfice, permet au comité de faire les démarches pour acquérir l'orgue désuet de Saint-Sacrement qui attend toujours.

L'odyssée de l'Opus 734

Les Pères du Très-Saint-Sacrement, congrégation qui se consacre à la glorification de l'Eucharistie, s'installent en 1915 sur le coteau Sainte-Geneviève, près de Québec. Leur petit oratoire devenu vite insuffisant, les Pères songent à l'édification d'une vaste église où l'on exposerait le saint Sacrement. Au printemps 1920, commence la construction de l'église du Très-Saint-Sacrement aux abords du chemin qui conduit à Sainte-Foy, un édifice moderne à l'épreuve du feu. Bénite le 16 septembre 1924, l'église peut accueillir 1500 fidèles, un nombre doublé en raison de l'aménagement d'une crypte de superficie identique au sous-sol de l'édifice. Lors de l'installation de l'Opus 734 de 18 jeux commandé chez Casavant Frères en 1917 (la liste de l'auteur Jeanne D'Aigle indique plutôt l'Opus 730), l'instrument manque décidément de puissance et se révèle insuffisant pour l'immense vaisseau.

Au début des années 1940, l'Asile Nazareth de Montréal, un institut pour jeunes aveugles, cherche à se départir de son grandiose Casavant Opus 1453, un orgue de 45 jeux répartis sur un pédalier et trois claviers réalisé en 1932. Informée, la communauté du Très-Saint-Sacrement de Québec profite de l'occasion pour remplacer son Opus 734 par le puissant Opus 1453. Au cours de l'année 1943, le mastodonte est installé à la tribune de l'église du Très-Saint-Sacrement tandis que l'ancien orgue est réinstallé au sous-sol.

Au printemps 2003, la Fabrique du Très-Saint-Sacrement cède son Opus 734 poussiéreux moyennant un montant de 2000 \$. Un camion généreusement prêté et une poignée de bénévoles font en sorte que le vénérable instrument, qui avait retrouvé presque tous ses jeux depuis, se retrouve à Saint-Anselme. Grâce à l'ingéniosité de Guy Morin, sacristain de 1988 à 2000, les parties de l'instrument au poids total de 15 000 livres sont hissées au jubé à l'aide d'un palan. Puis c'est au tour de l'harmoniste Jean-François Mailhot de l'entreprise Orgues Mailhot du Cap-de-la-Madeleine et de ses deux

Bibliographie

- ARSENAULT, Ernest, prêtre. *La paroisse Saint-Anselme, Ton histoire est une épopée*, Imprimerie Dorchester, 1975.
- CÔTÉ, Jean. *Restauration de l'orgue du Très-Saint-Sacrement de Québec*, dans Bulletin des Amis de l'orgue de Québec No 74, novembre 1999.
- D'AIGLE, Jeanne. *Histoire de Casavant Frères, facteurs d'orgues 1880-1980*, Éditions D'Aigle, Saint-Hyacinthe, 1988.
- LAPOINTE, Laurent. *Casavant Frères Limitée 1879-1979*, Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe, 1979.
- LAVALLÉE, André, et PLANTE, Jean-Marie. *Saint-Anselme se souvient en images, 175e Saint-Anselme*, Les Impressions Reflet, 2005.
- NOPPEN, Luc, et MORISSET, Lucie K. *Foi et Patrie, Art et architecture des églises à Québec*, Les Publications du Québec, Québec, 1996.
- SAINT-PIERRE, Marc. *L'église paroissiale a retrouvé sa musique* dans le quotidien Le Soleil du dimanche 29 février 2004.
- Comité du Livre. *175e anniversaire Saint-Anselme, 2005, Comme une rivière*, La Plume d'Oie Édition, Cap-Saint-Ignace, 2004.

assistants de redonner vie à l'instrument. L'un d'eux, Bernard Dumont, est l'artisan principal de la réparation des composantes et du remontage de l'orgue. Afin de redonner à l'orgue Casavant les 18 jeux dont il était pourvu à l'origine, on prélève un jeu sur l'orgue Odilon Jacques. Au début de novembre 2003, les magiciens du son parachèvent l'opération. Ainsi, la machine reprend vie au grand contentement de tous ceux et toutes celles qui avaient initié et mené à terme le projet.

Le nouvel orgue est inauguré le 9 novembre 2003 par René Guérette, ancien organiste de Saint-Anselme dans les années 1940, accompagné pour la circonstance de Jean-Luc Beaudry, saxophoniste retraité du Royal 22e Régiment. L'objectif de doter l'église de Saint-Anselme d'un grand orgue en vue des fêtes du 175e est atteint. Les 18 et 26 juin 2005, une cinquantaine de choristes offrent un magistral concert sous la direction de Dominique Gagnon. À cette occasion, l'organiste Jean-François Gagnon fait vibrer l'instrument fraîchement restauré de marque Casavant, plus ancien nom qui soit toujours associé à la facture d'orgues en Amérique du Nord.



L'Opus 734 sur sa nouvelle tribune. Photo de l'auteur, 2009



Le saxophoniste Jean-Luc Beaudry et l'organiste René Guérette au concert du 9 novembre 2003. Photo : Marc Jobin.

- Témoignage de M. Léonard Larochelle, enseignant retraité et ancien membre du comité de l'orgue, printemps 2012.

Naissance et mort de la tenure seigneuriale

par Pierre Prévost

L'année 1854 évoque trop souvent la fin du régime seigneurial, un mode de distribution et de gestion des terres typique du Régime français qui tire son origine quelque part dans la nuit des temps. Pourtant, cette année fatidique ne signifie pas à proprement parler la fin des seigneuries et de leurs seigneurs, mais constitue le début d'un long processus qui s'échelonne sur une période de plus d'un siècle. Encore tangible dans nos paysages, les traces du régime seigneurial s'estompent graduellement par l'urbanisation, la dévitalisation de l'agriculture et la perte de nos vénérables moulins banaux et manoirs seigneuriaux. Les moulins à vent qui parsemaient notre territoire se sont tus depuis bien longtemps et bien des moulins hydrauliques ont été démembrés, laissés à l'abandon ou simplement incendiés. Que sont devenus les manoirs de Vincennes, Beauchamp, Livaudière ou Saint-Vallier ? Ont-ils connu le même sort que le manoir Dénéchaud à Berthier-sur-Mer, dans la défunte seigneurie Bellechasse, abandonné par son propriétaire et finalement démoli ?

À la lumière de quelques ouvrages consultés, le présent article tente de résumer les débuts et la fin d'un système médiéval de distribution et de tenure des terres. Il dresse une chronologie globale de son existence et de sa longue transition vers un système plus égalitaire.

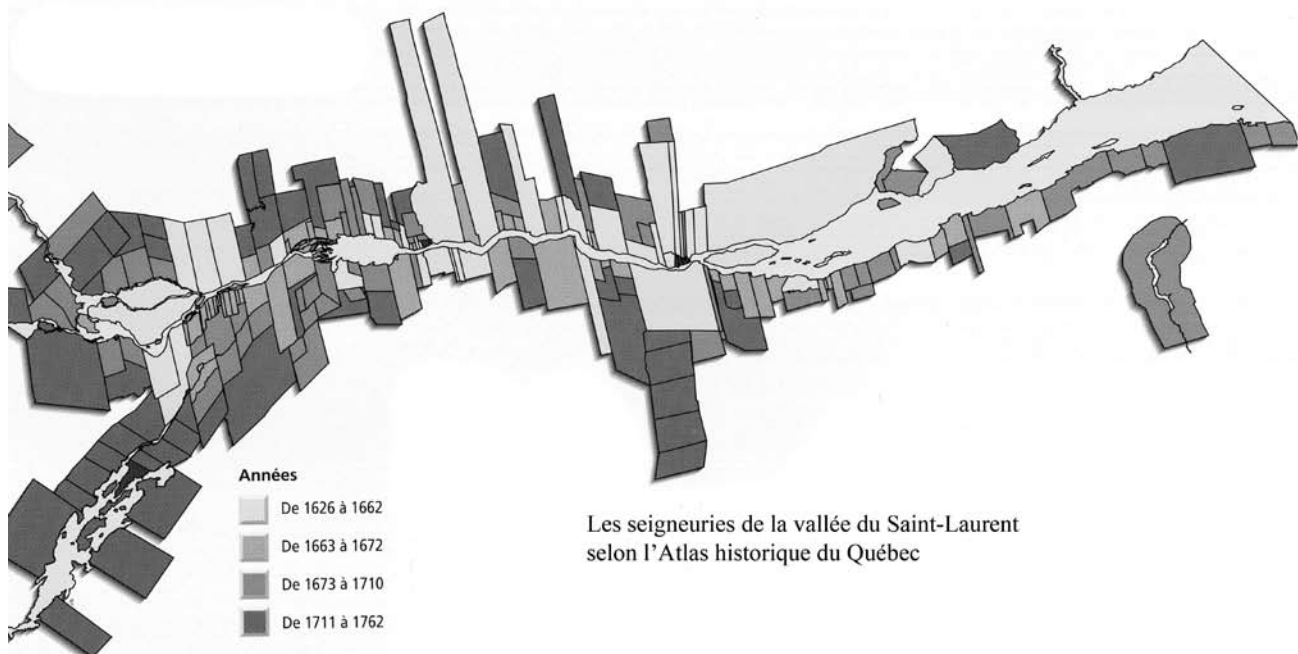
Le système seigneurial en Nouvelle-France

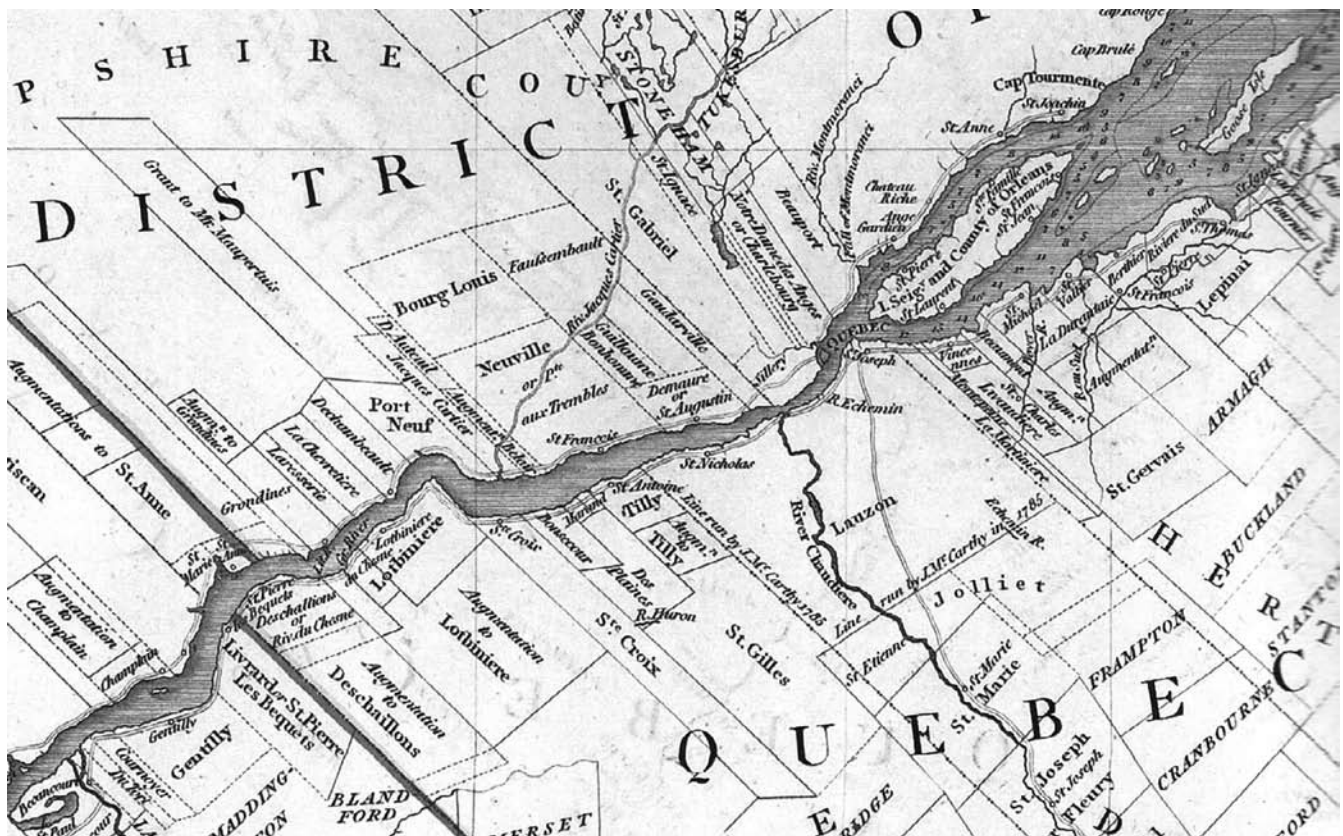
En accord avec la coutume de Paris rédigée en 1510 et les traités de droit féodal subséquents, le territoire de la Nouvelle-France est mis en valeur au moyen d'une unité territoriale appelée seigneurie. Ce programme ne prend effet concrètement, sauf pour une

poignée de fiefs concédés, qu'avec la création, par le cardinal de Richelieu, de la Compagnie de la Nouvelle-France, communément appelée Compagnie des Cent-Associés (1627-1663). Établie par un édit royal en 1627, la Compagnie a, entre autres, charge de « peupler ledit pays de naturels français catholiques » et d'établir au moins « 4000 hommes de tous métiers, dans l'espace de quinze ans » et de leur assigner « la quantité de terres défrichées suffisantes pour leur subvenir avec le blé nécessaire pour les ensemercer la première fois ». Ce dernier passage résume bien le mode de distribution, car en Nouvelle-France, ni le roturier ni le seigneur ne possèdent la terre; ils en ont la responsabilité et peuvent en être dépossédés si les engagements ne sont pas respectés.

Après l'épisode des Kirke, la colonie est restituée à la France en 1632. Progressivement, la Compagnie des Cent-Associés distribue des terres dans la vallée du Saint-Laurent, à commencer par une étendue concédée au chirurgien Robert Giffard en janvier 1634.

Devenu seigneur de Beauport, Giffard recrute des colons de son Perche natal, aidé dans en cela par son ami Noël Juchereau qui est aussi membre de la compagnie des Cent-Associés, et les installe sur d'étroites bandes de terre arpentées par Jean Bourdon. Le 15 janvier 1636, Jean de Lauzon (1584-1666), administrateur de ladite compagnie, se réserve une étendue de terre mesurant six lieues par six lieues qui s'appellera dorénavant seigneurie de Lauzon. Au terme du mandat des Cent-Associés, en mars 1663, une soixantaine de seigneuries sont dénombrées en Nouvelle-France. À partir de cette date, le roi prend





Détail d'une carte de 1813 attribuée à Samuel Holland. BANQQ.

le contrôle du gouvernement et des terres de la colonie. En mai 1664, une seconde compagnie est formée dans le but de coloniser et de civiliser le lointain Canada, la Compagnie des Indes occidentales. Son existence est brève, dix années au plus, mais l'initiative de l'intendant Jean Talon donne un élan spectaculaire aux seigneuries. En vertu d'un arrangement entre le secrétaire de la Compagnie et l'intendant, ce dernier récompense des officiers des régiments militaires envoyés par le roi pour « pacifier » les autochtones hostiles. Ainsi, à l'automne 1672, plusieurs seigneuries sont cédées ou redistribuées aux officiers et à des hommes entreprenants. Alexandre de Berthier, Olivier Morel de La Durantaye, Charles Couillard des Islets et François Bissot de la Rivière sont du nombre, Bissot réservant son fief à son fils Jean-Baptiste Bissot de Vincennes.

À son tour, Charles Denys de Vitré est récompensé, le 24 septembre 1683, par l'allocation d'un minuscule fief. L'ancien procureur des héritiers de Lauzon, Claude de Bermen de La Martinière, se vit à son tour octroyer une mince et longue bande de terre avoisinant la seigneurie de Lauzon, le 5 août 1692. Ce bouleversement amorcé en 1672 allait figer dans le temps et dans l'espace les toponymes. Bellechasse devint Berthier, La Durantaye, Beaumont (et le Cap Saint-Charles), Vincennes (ou Cap Saint-Claude), Vitré (ou Montapeine) et La Martinière (plus tard appelée Beauchamp).

Soucieux de valoriser leurs biens terriens par la colonisation et le défrichement, les seigneurs divisent

Leurs Seigneuries en censives, des bandes étroites et longues avec façade (front) sur le fleuve. Cette forme de distribution singulière d'orientation nord-ouest sud-est, soit perpendiculaire au fleuve, aurait été amorcée et privilégiée par les Cent-Associés, notamment par l'arpenteur Jean Bourdon. Lorsque la première rangée ou « côte » est distribuée, une seconde est délimitée à partir des « profondeurs » de la première, et ainsi de suite. Dans les faits, cette seconde vague de colonisation régionale ne prend effet qu'au tournant siècle, alors que deux autres seigneuries, Jolliet et Maillou, sont concédées dans les profondeurs de la seigneurie de Lauzon. L'explorateur Louis Jolliet reçoit une seigneurie le 30 avril 1697 et celui qui avait construit la maison de ce dernier au bas du château Saint-Louis, le maçon Jean-Baptiste Maillou, se voit attribuer une étendue de terre de deux lieues par deux lieues le 17 juin 1702. Ces dernières resteront au stade embryonnaire jusqu'au développement de la Nouvelle-Beauce dans la décennie 1740 puis l'entrée en vigueur du régime britannique.

En 1723, l'intendant Michel Bégon émet une ordonnance obligeant chaque seigneur à présenter « aveu et dénombrement ». Ce devoir s'ajoute à celui de « foi et hommage » marquant la prise de possession du fief par son seigneur. De Versailles, le roi peut ainsi connaître l'état de développement de sa colonie d'Amérique du Nord dans des détails aussi précis que le nombre et la nature des bâtiments construits sur chaque censive ainsi que la proportion des terres mises en valeur. Ces aveux seront produits entre

1723 et 1745 pour les quelque 180 seigneuries alors répertoriées.

Sous la domination britannique

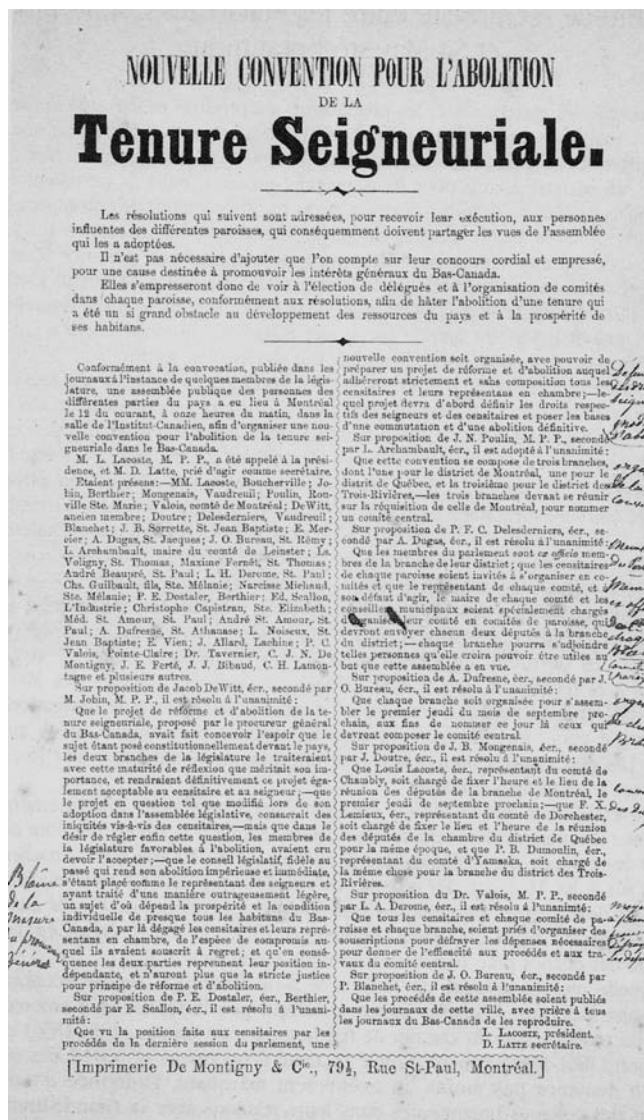
Prenant le contrôle de la vallée du Saint-Laurent, les Britanniques abolissent la justice seigneuriale, le « ban », mais les autres privilèges des seigneurs subsistent. Après la signature du traité de Paris et la Proclamation royale de 1763, le système de division du territoire en « townships » d'environ 20 000 acres de superficie est préconisé. Telles sont les instructions du roi George III au gouverneur James Murray qui, par un curieux hasard, venait de récompenser deux de ses officiers en leur assignant les seigneuries Murray Bay et Mount Murray situées de chaque côté de la rivière Malbaie. Dorénavant, les concessions se feront en franc et commun « soccage », tel que prescrit par le droit anglais, une vieille tradition, importée dans l'archipel britannique par les Normands, qui faisait du colon le maître absolu de sa terre sitôt ses lettres patentes obtenues.

Guy Carleton, gouverneur bienveillant pour les Canadiens français, succède à Murray et distribue à son tour quelques territoires selon la tenure seigneuriale, un mode de distribution boudé par les loyalistes anglophones. L'Acte constitutionnel de 1791 clôt une fois pour toutes l'ambivalence en offrant le choix aux concernés du Bas-Canada de la tenure seigneuriale française ou de la tenure d'Angleterre. Cinq seigneuries sont créées selon l'ancienne tradition au cours des années 1823 et 1824. À la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, l'aristocratie seigneuriale est fortement représentée, mais ce phénomène s'estompe au fur et à mesure que monte la bourgeoisie professionnelle et que des entrepreneurs font l'acquisition de territoires seigneuriaux. Des changements radicaux sont à prévoir dans un avenir plus ou moins rapproché.

La loi de 1854

Au milieu du XIX^e siècle, les protestations contre le régime seigneurial deviennent publiques et le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur, tant au Canada-Est qu'au Canada-Ouest. Les membres de l'Institut canadien comptent parmi les adversaires de ce régime anachronique considéré comme un frein au développement économique. Dans ce sens, ils organisent des assemblées et distribuent des tracts pour l'abolition de la tenure seigneuriale. Le chemin de fer se bute aussi à l'ancien régime, son expansion étant compromise par les sommes à payer pour le passage de la voie, notamment les droits de lods et de vente.

À l'automne 1854, le procureur général du Canada, un ardent défenseur de la cause abolitionniste, Lewis-Thomas Drummond, récidive en présentant un nouveau projet de loi sur la réforme du système seigneurial. Après tergiversations, le gouvernement de coalition d'Alan Napier McNab et d'Augustin-Norbert Morin, opposant reconnu du régime seigneurial, en vient à un compromis et vote l'Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada, loi sanctionnée le 18 décembre 1854. Cette



Tract de l'Institut canadien c.1852. ANC MG24B170.06

loi modifie en profondeur la tenure seigneuriale sans toutefois la réduire à néant. Par cette loi, les censives passent en tenure franche ou « franc alleu roturier », libres de droits seigneuriaux. Les seigneurs recevront une compensation financière et demeureront en possession de leur domaine et des terres non concédées. Ils deviendront ainsi des propriétaires fonciers et pourront même vendre leurs terrains, ce qui était interdit sous le régime seigneurial. On estime les sommes que le gouvernement devra verser aux seigneurs ou à leur succession à environ dix millions de dollars courants en guise de compensation des privilèges perdus (droits de mouture, corvées, lods et ventes, etc.). À titre d'exemple, le seigneur Faucher, qui est avocat de profession, réclame les indemnités suivantes pour son fief de Vincennes : 1- Banalité. 2- Droit de prendre sur les terres des censitaires de la pierre et du bois pour construire et réparer les manoirs et moulins de la seigneurie et dépendance. 3- Lods et ventes. 4- Corvées et obligation d'entretenir chemin pour moulin et manoir. 5- Les droits des cens et rentes, chapons et poissons.

Quant aux censitaires, ils ont la possibilité de se défaire de l'obligation de verser les rentes seigneuriales en remboursant un capital forfaitaire ou bien de continuer à verser annuellement une rente, le « cens », identique à celle qu'ils versaient auparavant, mais appelée dorénavant « rente constituée ». La grande majorité des censitaires choisiront cette seconde option qui impliquait un montant symbolique et peu coûteux même si elle signifie la mainmise du seigneur sur la terre du censitaire ou « censive ».

Pour assurer une transition saine et éviter les frais et délais inutiles, le gouvernement instaure une cour spéciale chargée d'éclaircir les points litigieux précis, notamment la valeur d'un jour de corvée ou le prix de revient d'un chapon vif, une volaille castrée que le censitaire remettait à son seigneur. Suite à ces formalités, des cadastres seigneuriaux détaillés sont dressés pour les 330 seigneuries comptées. Ces cadastres documentaires sont terminés en grande partie en 1859, mais l'entièreté du travail n'est complétée que trois ans plus tard.

Un règlement final

Télesphore-Damien Bouchard (1881-1962), député libéral provincial et maire de Saint-Hyacinthe, propose en 1926 de créer un organisme qui a pour but de mettre fin aux survivances seigneuriales. On évalue alors que plus de 200 seigneuries et 60 000 censitaires sont concernés par ce rachat de rentes archaïques estimées à 3,5 millions de dollars. Ce n'est qu'en 1935 que le Parlement du Québec adopte la Loi abolissant les rentes seigneuriales et met sur pied le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales (SNRRS). En temps que ministre des Affaires municipales, Télesphore-Damien Bouchard en devient le président tandis que un notaire féru d'histoire Victor Morin (1865-1960) l'assiste en temps que vice-président. Pour activer la démarche, le secrétaire-trésorier du SNRRS envoie par écrit, en septembre 1940, un avis aux censitaires qui n'ont pas déjà acquitté leur dette qu'ils devront verser leur dernière rente directement au seigneur le 11 novembre 1940, jour de la Saint-Martin conformément à la tradition. À partir de jour, à la manière de l'ultimatum de 1854, le censitaire doit choisir entre deux options : rembourser le capital de la rente constituée ou continuer de payer, à la municipalité cette fois, une somme annuelle (6 % du capital) sur une période maximale établie par le SNRRS à 41 ans.

Dans la décennie 1940, presque tous les créanciers sont remboursés. Seuls quelques irréductibles perpétuent la rente. Grâce à des taux d'intérêt particulièrement bas, le gouvernement rembourse en 1947 l'emprunt de 2 600 000 \$ contracté en 1941 par l'émission d'obligations. Le processus s'en trouve grandement accéléré et les ultimes versements annuels qui ne devaient se faire qu'en 1981 sont anticipés d'une bonne dizaine d'années. Ainsi, le jour de la Saint-Martin 1970, les derniers paiements de la taxe spéciale sont perçus par les municipalités



Télesphore-Damien Bouchard

concernées, les seigneurs et leurs descendants ayant été remboursés depuis une trentaine d'années. Le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales cesse ses opérations en 1974.

Bibliographie

- BOLOKENTO, George. *Édifier l'avenir, Le Canada de 1849 à 1873* dans la collection Les documents de notre histoire, pp. 146-147, Archives nationales du Canada, Ottawa, 1992.
- BOUFFARD, Jean. *Traité du domaine*, Les Presses de l'Université Laval, reproduction de l'édition originale de 1921, 1977.
- COURVILLE, Serge. *Le Québec : genèses et mutations du territoire, synthèse de géographie historique*, Les Presses de l'Université Laval, 2000.
- COURVILLE, Serge (Collectif sous la direction de). *Atlas historique du Québec, population et territoire*, Les Presses de l'université Laval, Sainte-Foy, 1996.
- GRENIER, Benoît. *L'extinction progressive du régime seigneurial au Québec 1854-1970*, dans revue Cap-aux-Diamants N° 106, juin 2011.
- GRENIER, Benoît. *Brève histoire du régime seigneurial*, Les Éditions du Boréal, Montréal, 2012.
- MATHIEU, Jacques, et LABERGE, Alain. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent, Les aveux et dénombrements 1723-1745*, Septentrion, Sillery, 1991.
- ROY, Léon. *Les premiers colons de la rive sud du Saint-Laurent de Berthier (en bas) à Saint-Nicolas, 1636-1738*, Société d'histoire régionale de Lévis, Lévis, 1984.
- ROY, Pierre-Georges. *Le Sieur de Vincennes, fondateur de l'Indiana et sa famille*, Charrier & Duval L^{tée}, Québec, 1919.



Équipe CAPCHA, devant la Maison Saint-Gabriel en 2013. Ph. Pierre Prévost

Une médecine de campagne pour le patrimoine bâti !

Par Marie-Josée Deschênes, architecte

La Clinique d'Architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches (CAPCHA) est un projet régional initié par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches à laquelle ont adhéré quatre MRC : Appalaches, Bellechasse, Lotbinière et Robert-Cliche. Débuté à l'été 2010, ce projet est toujours en cours et il se terminera en décembre 2013. L'objectif de la Clinique est d'offrir aux propriétaires des quatre MRC précitées l'aide d'une architecte professionnelle en patrimoine pour la préservation, la restauration ou la transformation de leur résidence patrimoniale.

La firme d'architecte

Ma firme d'architecte, située à Saint-Henri, est Marie-Josée Deschênes, architecte ; elle réalise les dossiers CAPCHA depuis l'été 2010. Je suis membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 2005 et je détiens une maîtrise en architecture depuis 1996 où j'ai exploré l'évolution des différentes théories de restauration du patrimoine et son impact dans le milieu du patrimoine au Québec depuis les années 1970 jusque dans les années 1990. Depuis 20 ans, j'ai acquis une expérience riche et diversifiée dans les domaines de l'architecture et du patrimoine de par mes différentes expériences de travail au sein de la Ville de Baie-Comeau (1996-1998), de firmes d'architectes privées (1998-2001 et 2007-2008) et de la Commission de la capitale nationale du Québec (2001-2007). Résidente de Saint-Henri depuis 2001, j'ai fondé ma propre firme d'architecte en 2006. Depuis 2008, je travaille à développer cette firme et je me suis associée à Martin Dubois dans l'une des plus importantes firmes de consultants en patrimoine au Québec, Patri-Arch. Cette dernière firme, qui regroupe une quinzaine d'employés et de collaborateurs, a d'ailleurs fêté ses 15 ans d'existence en 2012. Avec plus de 152 dossiers de la Clinique (CAPCHA) à son actif,

notre jeune firme d'architecte a réalisé en 2010, 27 dossiers, en 2011-2012, 82 dossiers et en 2012-2013, déjà 43 propriétaires ont été visités. À l'instar de toute autre firme d'architecte, notre équipe n'a pas que ce dossier à traiter. Le volume de dossiers qu'engendre la Clinique pose un défi de gestion pour notre équipe. Si j'ai débuté par réaliser moi-même plusieurs dossiers, j'ai vite compris qu'il me fallait constituer une équipe autour de moi pour traiter les dossiers afin que la réalisation des dossiers se fasse le plus rapidement possible. Seule la coordination de la Clinique constitue un enjeu puisque je fais ce travail tout en développant ma firme dont le chiffre d'affaires s'est multiplié par 8 depuis 2008 !

Je me suis donc entourée de près d'une dizaine de jeunes professionnels : Mélanie Cardinal, détentrice d'une maîtrise en conservation de l'Université de Montréal et avec qui j'ai conçu les outils et la méthodologie de la Clinique (2010-2012), Catherine Girard, stagiaire en architecture (2010), Catherine Larivière (2010 -...) et Marie-Hélène Verdier (2011-...), toutes deux stagiaires en architecture et participant toujours à la Clinique, Pascal Brousseau, dessinateur et ayant coordonné la Clinique en 2012, Gabrielle Morin, technicienne en architecture et nouvelle coordonnatrice de la Clinique depuis janvier 2013 et enfin Nara Albuquerque Matos, architecte brésilienne, étudiante à la maîtrise à l'école d'architecture de l'Université Laval, s'est jointe à l'équipe en 2012.

Le mode de fonctionnement

Pour obtenir les services des professionnels, les propriétaires doivent s'inscrire auprès des agents culturels de leur MRC. Ensuite, ces derniers acheminent par courriel les dossiers à notre firme d'architecte qui a la responsabilité de coordonner les visites sur place. Les

propriétaires paient 50 \$ à la MRC pour obtenir nos services et notre firme reçoit 500 \$ pour traiter le dossier, absorber les coûts de déplacement et de gestion du projet.

Ce type de services professionnels consacrés au patrimoine a été créé à Alma vers 1998 par l'architecte Dominique Poirat. Aujourd'hui connu sous l'acronyme SARP, ce service est toujours actif et offre des services dans de nombreuses autres régions que le Saguenay. Cependant, les professionnels du SARP ne se déplacent pas toujours sur place avant de faire leurs recommandations. Or, contrairement au SARP, Marie-Josée Deschênes est convaincue que la qualité du service offert dans le programme CAP CHA provient avant tout de la visite sur place du bâtiment et des propriétaires. Cette visite dure en moyenne entre 1 et 2 heures. Elle permet aux propriétaires de rencontrer au moins 2 professionnels de l'architecture patrimoniale qui peuvent voir, in situ, tous les aspects du bâtiment. Ces derniers peuvent alors diagnostiquer plus judicieusement les problématiques du bâtiment qui, en d'autres cas, n'auraient peut-être même pas été portées à l'attention des professionnels qui ne se déplacent pas sur les lieux.

Le territoire de la Chaudière-Appalaches est immense. La visite des lieux oblige une logistique importante pour notre équipe qui ne peut se permettre de se déplacer pour un seul rendez-vous. Ainsi, des journées CAP CHA sont organisées afin de rencontrer entre 3 à 5 propriétaires résidants dans la même région. Les visites sont réalisées à longueur d'année, mais les visites estivales sont plus faciles et plus efficaces puisque les longues heures d'ensoleillement permettent de faire des relevés photographiques jusqu'à 19 :00 contrairement aux visites hivernales où dès 15 :30, les photographies deviennent de moindre qualité et où les conditions climatiques rendent parfois difficiles les déplacements.

L'audit technique

Lors de la visite, les propriétaires font part de leurs questionnements, besoins, projets, voire de leur rêve ! Nous les écoutons et faisons la visite du bâtiment, depuis les fondations jusqu'au grenier, afin de bien saisir le type de bâtiment, son mode de construction, son efficacité thermique et tous les problèmes qu'il peut présenter. Afin de synthétiser les informations transmises verbalement aux propriétaires, un rapport technique est remis par courriel entre 3 à 6 mois après la rencontre. Ce rapport est un audit technique sommaire, un carnet de santé, faisant le diagnostic des principales composantes du bâtiment ; les fondations, ouvertures, galeries, boiseries, toitures, etc. Ce rapport est illustré de photographies du bâtiment pris dans son contexte, de ses 4 élévations, et des photographies des principales composantes pour lesquelles des constats importants ont été faits et des recommandations sont nécessaires. Généralement, ce sont les mêmes constats et les mêmes conseils qui reviennent. Par exemple, les problèmes

d'infiltration d'eau dans les vides sanitaires, l'entretien des fenêtres et contre-fenêtres et le remplacement ou la restauration des parements. Lorsque possible, un sommaire historique du bâtiment et des photographies anciennes sont intégrés au rapport afin que ce document devienne une référence dans l'entretien du bâtiment.

La grille d'analyse développée a été réalisée de toute pièce par notre équipe et elle découle de notre expertise dans la réalisation d'audits techniques de bâtiments patrimoniaux classés et d'églises que la firme réalise depuis 2008. Au début de la Clinique, chaque rapport était unique. Or, la multiplication des projets, des intervenants et la récurrence des problématiques ont généré une « grille modèle » à partir de laquelle tous les rapports sont dorénavant rédigés. Il en découle une plus grande uniformité dans la qualité des rapports et un accroissement d'efficacité dans leur réalisation.

Ces quelque 150 expertises réalisées depuis 2010 aux quatre coins de la belle région de Chaudière-Appalaches permettent d'affirmer sans aucune hésitation la grande qualité de maisons patrimoniales disséminées partout dans les rangs et villages des 4 MRC visitées. Construites généralement entre 1850 et 1920, ces maisons témoignent d'un grand savoir-faire des bâtisseurs de ces différentes époques. Bien que certains bijoux soient toujours en excellent état, le constat général oblige à déplorer des interventions contemporaines souvent inappropriées et dont les propriétaires actuels deviennent les héritiers. Ces derniers, souvent passionnés de patrimoine, entreprennent alors de corriger cette situation et se questionnent sur les bonnes interventions à faire. Et c'est là que la Clinique devient importante.

Les esquisses

Plusieurs propriétaires rencontrés ont des rêves ! En fait, il est étonnant de voir à quel point les gens ont des projets. C'est vraiment très encourageant ! Ainsi, notre équipe offre aussi les services de conception d'agrandissement, remplacement de parement, choix de couleurs, conception de galerie, appentis, descente de cave, etc. qui sont remis aux propriétaires sous forme d'esquisses à main levée, de plans conceptuels à l'échelle ou de maquette virtuelle, dépendamment du



Marie-Hélène Verdier et Marie-Josée Deschênes, le jour d'une clinique chez Pierre Laliberté de Sainte-Claire.

professionnel qui conçoit le projet. Bien que de conception sommaire, l'avantage de recourir aux services de spécialistes en patrimoine permet d'offrir des concepts volumétriques toujours guidés par les principes d'intégration au bâtiment patrimonial. Cependant, chaque projet pourrait constituer en soi un projet d'architecture impliquant des honoraires beaucoup plus importants. C'est là que l'expertise des professionnels entre en jeu afin de donner assez d'orientations sans entrer dans la phase de conception des plans préliminaires. En général, les conseils octroyés permettent aux propriétaires d'orienter comme il faut leur projet.

Une relation à bâtir

Ce projet permet de faire connaître la profession d'architecte puisque dans la plupart des cas, les propriétaires n'auraient pas recouru aux services d'un architecte pour les orienter dans leur projet. L'avantage de la Clinique est de permettre aux professionnels d'être impliqués dans les projets dès leur phase de conception, ce qui n'est pas le cas quand les professionnels sont impliqués en renfort des municipalités dans le traitement des demandes de permis. Alors, le projet est déjà conçu, mais n'est pas accepté par les autorités (inspecteur, CCU). Le professionnel doit alors rectifier le tir, engendrant davantage de frustration, d'incompréhension de la part des propriétaires et délais supplémentaires dans la réalisation des projets. Dans la Clinique d'architecture, le professionnel est réellement valorisé. La relation avec les clients est toujours très enrichissante, autant pour le propriétaire qui obtient réponses à ses questions que pour le professionnel qui apprend constamment du contact avec les maisons. Cette opportunité de visiter plusieurs maisons ancestrales est l'occasion rêvée de mieux connaître le patrimoine bâti de Chaudière-Appalaches. Ces multiples visites ont permis d'observer des régionalismes dans les manières de construire. Par exemple, les maisons ancestrales de la Beauce sont

généralement construites sur des fondations de pierre pilées, sans mortier. Dans la région de Lotbinière, les maisons de bardeaux de cèdres constituent un trait distinctif des paysages. En Bellechasse, le développement du territoire, depuis le fleuve jusque dans l'arrière-pays, explique que les plus anciennes maisons sont érigées davantage dans les villages situés sur le bord du fleuve jusqu'au piedmont des Appalaches tandis que les villages situés dans les hauts sont composés de maisons de colonisation qui se reconnaissent par leur toiture à deux versants, leurs modestes dimensions et la distribution symétrique de leurs ouvertures.

Conclusion

La Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches est un projet visionnaire élaboré par les agents culturels de la CRÉ de Chaudière-Appalaches dont particulièrement Claude Lepage, agent culturel de Bellechasse, qui en est le chargé du projet, et Marie-France Saint-Laurent, agente culturelle de la MRC de Lotbinière. Ce projet offre à la population des services professionnels à moindre coût. Les impacts attendus sont l'amélioration des interventions sur le patrimoine bâti afin de mieux le préserver, l'amélioration de la qualité de sa transformation et au final, la préservation et l'amélioration de la qualité des paysages culturels de la région. Ce projet aurait avantage à être mis en réseau avec d'autres initiatives locales comme la réalisation d'inventaires et caractérisations de bâtiments patrimoniaux afin que circulent les informations colligées de part et d'autre des initiatives réalisées. Aussi, les connaissances acquises dans la réalisation de ce projet mériteraient d'être publiées dans des outils d'aide à la restauration. À cet effet, les connaissances acquises dans la Clinique et le constat des principaux questionnements des propriétaires face à la préservation de leur résidence aideront notre firme à réaliser des capsules web sur le patrimoine bâti réalisées pour la Ville de Québec dans le cadre



Une des plus anciennes maisons de l'Hêtrière à Saint-Charles, issue du Régime français, solide, doit laisser la place à une construction moderne. Photo Pierre Prévost 2013

de l'Entente culturelle entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications. Nous pouvons conclure que la région de la Chaudière-Appalaches possède un riche patrimoine bâti dont sont amoureux plusieurs propriétaires. Ce constat est fort encourageant dans une société où généralement, les témoins du passé laissent vite place au nouveau. Or, la plupart des patrimoines

visités ne sont protégés par aucune réglementation qui pourrait en garantir la préservation à long terme.

Voilà certainement un autre chantier important à entreprendre pour assurer la pérennité des paysages ruraux où jouent un rôle important les premiers témoins de la colonisation du territoire.

Fondation de la Société du patrimoine de Saint-Léon

Par Françoise Bourgault

Le 28 octobre 2012 se tenait l'assemblée générale de fondation de la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon, soit six mois après l'obtention de ses lettres patentes. Les neuf administrateurs sont des passionnés de l'histoire et du patrimoine de la municipalité de Saint-Léon-de-Standon. Ils ont déjà travaillé à la mise en œuvre du Circuit patrimonial, du Symposium artistique patrimonial, du rallye historique et des Espaces Mémoires vivantes. Ils ont de nombreux projets pour 2013 dont l'organisation de « dimanches-vidéo-café », la poursuite des enregistrements des Confidences des aînés, la mise en place d'un volet généalogie, l'organisation de conférences sur l'histoire et le patrimoine en collaboration avec la bibliothèque l'Étincelle, la poursuite de musée Espaces Mémoires et du circuit patrimonial de même qu'une toute nouvelle édition du symposium artistique patrimonial. Un grand pan de l'histoire des rangs sera bientôt mis en valeur pour que tous les résidents et les visiteurs puissent constater l'ampleur de l'occupation de tout le territoire de la municipalité à une certaine époque et s'en inspirer pour l'avenir.



Les membres du Conseil d'administration de la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon. Dans l'ordre habituel : Nicole Breton, Lyne Carrier, Ginette Pageau, Françoise Bourgault, Marie-Louis Audet, Janita Audet, Annie Courchesne, Lucie Tanguay et Pascale Navenec. Les membres du premier conseil d'administration de la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon posent devant les tableaux du Symposium artistique patrimonial de juillet 2012.

Au fil des ans

Planification 2013-2014

Vol	No	Saison	Date de tombée	Contenu	Responsable
25	1	Hiver 2013	1 févr.	Général	J.-Claude Tardif
	2	Printemps	1 mai	Général	J.-Claude Tardif
	3	Été	1 sept	Général	J.-Claude Tardif
	4	Automne	1 nov	St-Henri	Michel Tardif
26	1	Hiver 2014	1 févr.	Général	J.-Claude Tardif
	2	Printemps	1 mai	Sœurs du Perpétuel Secours de St-Damien	Pierre Lefebvre
	3	Été	1 sept	Général	J.-Claude Tardif
	4	Automne	1 nov	Culture musicale et artistique	Yvan De Blois
27	1	Hiver 2015	1 févr.	Général	J.-Claude Tardif
	2	Printemps	1 mai	Thématique	À déterminer
	3	Été	1 sept	Général	J.-Claude Tardif
	4	Automne	1 nov	Nationalisme politique en Bellechasse	Claude Lachance et un collectif

adoptée par le comité éditorial le 15 janvier 2013

Parmi les projets de recherche et de rédaction, soulignons aussi :

- Les grands Bellechassois
- La sauvegarde du patrimoine religieux en Bellechasse
- Les écoles de rang en Bellechasse
- Les croix de chemin en Bellechasse
- L'immigration en Bellechasse
- Les autochtones en Bellechasse
- Les infrastructures civiles en Bellechasse (ponts, barages, moulins) (Pierre Lefebvre, responsable)
- Les anniversaires des municipalités

Jean-Marie Roy (1925-2011)

Architecte bellechassois

par Pierre Prévost

À la demande de Jean-Claude Tardif, j'ai accepté volontiers d'illustrer la carrière professionnelle de l'architecte Jean-Marie Roy que j'ai rencontré à quelques occasions grâce à ma compagne de vie, Marie-Josée Deschênes, aussi architecte de profession. Bien qu'ayant produit une panoplie de bâtiments disséminés un peu partout au Québec, Jean-Marie Roy a légué à sa région natale quelques bâtiments exceptionnels.

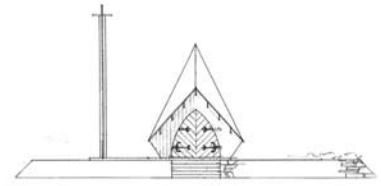
Après une solide formation à l'École des beaux-arts de Montréal, un perfectionnement à Genève, une tournée de l'Europe et une cléricature chez les architectes Talbot puis Blanchet, Jean-Marie Roy reçoit officiellement son titre d'architecte en 1955. L'une de ses premières commandes provient du curé de Saint-Léon-de-Standon, joli coin de pays où il a passé sa jeunesse. L'architecte conçoit une petite chapelle funéraire, à la fois audacieuse et discrète. Ce modeste bâtiment est le point de départ de sa facture religieuse qui comprendra plus d'une dizaine d'églises et de chapelles institutionnelles. Dans la même lancée, le conseil de fabrique lui demandera de dessiner un nouveau presbytère en 1962.

Le début de la carrière de Jean-Marie Roy se restreint à la production résidentielle aux fins d'une clientèle aisée. C'est le cas d'habitations juchées sur les falaises de Sainte-Foy où il finit par se faire construire, en 1959, une audacieuse résidence accrochée au roc. À Saint-Damien, il conçoit en 1958 une demeure résolument moderne, un volume simple percé de généreuses fenêtres, pour le médecin Roch Lachance.

Côté institutionnel, ce sont les Sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours qui lui demandent les plans pour différentes écoles selon les normes du ministère du Travail, notamment celles de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin (1958), de Sainte Claire (1958), de Saint-Magloire (1962), de Sainte-Claire (1962), de Saint-Odilon (1966) et de Saint-Isidore (1966). À la fin des années 1950, ces religieuses de Saint-Damien lui donnent le feu vert pour l'organisation d'un vaste campus comprenant une école normale, des pavillons pour orphelins et un hospice. Provenant d'une bonne famille de Saint-Léon, village voisin, Jean-Marie Roy a les faveurs de la communauté d'autant plus qu'une de ses tantes compte parmi les religieuses de cette communauté au rayonnement international. Il sera d'ailleurs l'architecte de leurs projets jusqu'à sa retraite.

Imitant la congrégation de Saint-Damien, d'autres communautés religieuses réquisitionnent les services de l'architecte dont les bâtiments fonctionnels respectent les budgets. Jean-Marie Roy leur conçoit des résidences, des infirmeries et surtout des écoles. Au début des années 1960, un regroupement de 16 communautés religieuses masculines projette d'établir deux immenses campus près du nouveau Séminaire Saint-François, sur le plateau de Saint-Augustin. Travaillant de concert avec les Frères du Sacré-Cœur, Jean-Marie Roy sera finalement choisi pour coordonner le mégaprojet, soit un total 18 bâtiments répartis sur deux campus. Deux pavillons d'enseignement et cinq résidences seront construits à partir de 1962 selon les plans de l'architecte Roy.

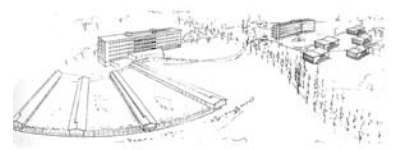
En septembre 1961, la commission scolaire de Saint-Charles informe le Département de l'Instruction publique qu'elle entreprend de construire un nouveau collège en remplacement de celui construit au début du



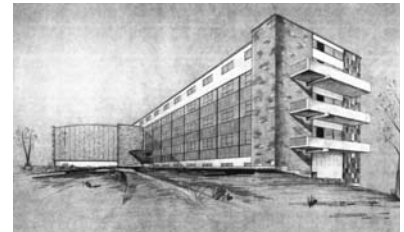
Dessin chapelle Saint-Léon-Standon



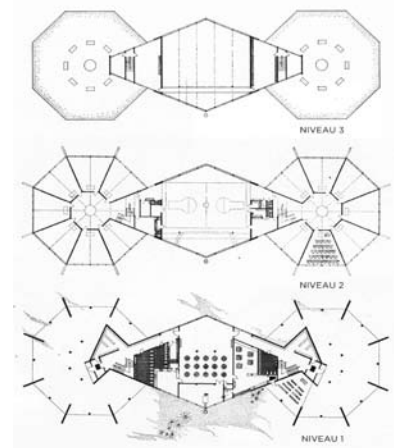
Résidence Roch Lachance, Saint-Damien



Projet de Campus NDPS, Saint-Damien



École normale, Saint-Damien



Centre Éducatif, Saint-Charles

siècle pour les Frères de l'Instruction chrétienne. En novembre, on retient les services de Jean-Marie Roy pour la conception d'une école toute moderne. En mai 1962, le contrat de construction est accordé à l'entreprise Barnabé & Fils puis, le 21 juillet 1963, le «Centre éducatif» ouvre ses portes à quelques centaines de garçons et filles du village comme des rangs de Saint-Charles. L'école aux volumes fusionnés frappe par sa géométrie et son originalité. Dans cette lancée moderne, Jean-Marie Roy soumet un emblématique palais du Carnaval de Québec, édition 1964, qui ne laissera personne indifférent.

Dans la municipalité voisine, Saint-Henri, l'École Gagnon ne suffit plus à contenir la vague d'écoliers. La commission scolaire décide de construire une autre école derrière celle tenue par les Sœurs du Perpétuel-Secours. Évidemment, le nom de Jean-Marie Roy est retenu. L'école Belleau, du nom du curé sortant Fortunat Belleau, est bénie un dimanche d'octobre 1963. Les caisses populaires comptent aussi parmi la clientèle de Jean-Marie Roy. En 1965, il dessine la nouvelle Caisse populaire de Sainte-Justine, puis celle de Saint-Léon suit en 1966.

À partir de 1965, Jean-Marie Roy commence sa cueillette de prix à commencer par le concours du ministère de l'Éducation qu'il remporte avec l'école Sainte-Félicité, dans le comté de L'Islet. En 1967, il reçoit la médaille Massey, plus haute distinction en architecture au Canada, pour le pavillon de la Consolata des campus intercommunautaires de Saint-Augustin. Cette emblématique année 1967 est particulièrement féconde pour Jean-Marie Roy et ses associés avec la production d'écoles démesurées, les «polyvalentes». Puis d'autres édifices emblématiques de Québec et de sa région sont produits sous la raison sociale Gauthier, Guité, Roy : l'édifice Delta Sud (1966-1969), l'édifice Jean Durand (1967), l'édifice Marie-Guyart ou «G» (1968), le complexe Place-de-Ville (1969), le pavillon de l'Éducation physique et des sports com-

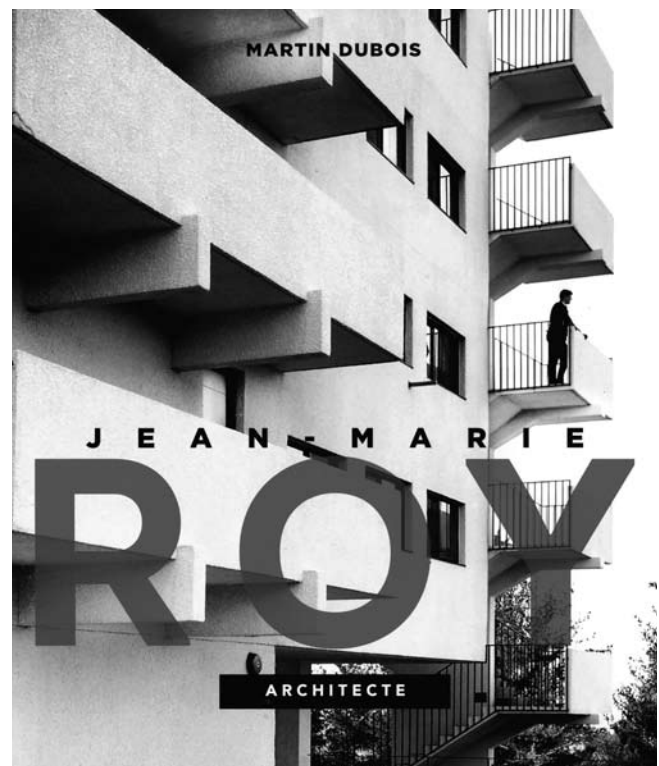
munément appelé «PEPS» (1970-1971), le Centre de recherche d'Agriculture Canada (1971), les Jardins Mérici (1972), le Centre de recherche industrielle de Sainte-Foy ou CRIQ (1974), l'Auberge des Gouverneurs de Québec (1974), l'édifice du ministère du Revenu (1976), la porte Prescott sur la côte de la Montagne (1981) et les usines d'épuration des eaux usées de Québec (1987-1993). Pourtant, l'une de ses dernières œuvres est dans Bellechasse : le Musée des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (1987).

Reconnu par ses pairs, Jean-Marie Roy siège sur le jury de plusieurs concours d'architecture. Parallèlement, de nombreux prix, titres et récompenses lui sont décernés : Fellow de l'Institut Royal d'architecture du Canada (1975), membre de l'Académie royale des arts du Canada (1978), prix de l'Institut canadien de Québec (1986), Médaille de l'Ordre des architectes du Québec (1989), membre de l'Ordre du Canada (1995), officier de l'Ordre national du Québec (2004), Prix hommage des Mérites d'architecture de la Ville de Québec (2009), et enfin le Prix Pérennité Les Affaires à l'occasion du Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (2011).

À l'automne 2012, l'auteur Martin Dubois a réalisé un livre sur l'œuvre de Jean-Marie Roy. À défaut de vous procurer ce magnifique ouvrage sous l'égide des Publications du Québec, une conférence organisée par la Société historique de Bellechasse aura lieu dans les prochaines semaines, à Saint-Léon-de-Standon. L'auteur Martin Dubois, incontournable spécialiste en matière d'architecture, traitera de la carrière exceptionnelle de cet architecte prolifique.



Sœur Gosselin s'apprête à ouvrir le Musée NDPS



Région de Thetford

Un patrimoine à découvrir

Jean-Claude Tardif

Nous sommes le 13 octobre 2012. Il est 7 h 30 et la journée s'annonce lumineuse. Départ de Lévis en autobus, à St-Anselme, d'autres passagers s'ajoutent, de même qu'à Ste-Claire. En tout une vingtaine de membres de la Société historique de Bellechasse, à l'initiative de Pierre Lefebvre et Pierre Prévost, montent à bord pour une expédition à travers les Appalaches, la Beauce et les Bois-Francs, en direction de Thetford Mines où nous serons accueillis par Denise Ferland, coordonnatrice du bureau d'accueil et d'information de l'endroit. Un bon café et des gourmandises nous y attendent. Et c'est parti. L'objectif de la journée consiste à découvrir le potentiel d'attraction de sites touristiques basés sur l'histoire et le patrimoine. Le programme comporte la visite de quatre attractions différentes.



Délégation de la Société historique de Bellechasse en route pour Thetford-Mines

Le Musée de l'enseignement

En visitant l'école de rang de Saint-Pierre-de-Broughton (81, rang 16; tél. 418-424-3695) nous entrons dans le monde de l'enseignement du siècle dernier. Bâtie en 1941, cette école a été déménagée et est devenue un musée sur l'enseignement grâce aux bons soins d'un mécène, Jean-Paul Paré et de sa conjointe, Nicole Bilodeau. Durant une heure, ils nous ont décrit les objets qui s'y trouvent et raconté des anecdotes sur l'école d'autrefois. Le poêle à deux-ports que la maîtresse et les élèves devaient allumer et chauffer avec le bois fourni par les parents, le plafond haut de dix pieds, des fenêtres à guillotine plus ou moins étanches. Pour répondre à ses besoins, la maîtresse disposait de quelques chaudrons de cuisine en granit, un pot à bean, quelques ustensiles, du savon du pays, un couvre-lit en chenille et un pot de chambre. Pour

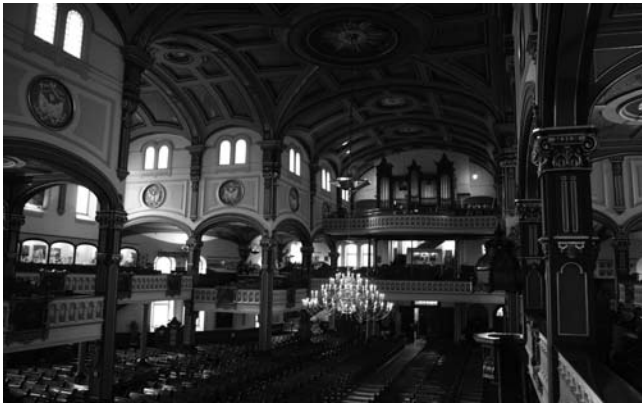


La délégation de la SHB visitant une ancienne école de rang à Saint-Pierre-de-Broughton. Photo Pierre Prévost

les élèves, il fallait compter sur les toilettes à tiroirs disposées dans l'annexe arrière, à la suite de la « shed à bois ». Ça, madame, c'est pas chaud pour les fesses! Bref, au moins 500 spécimens et objets d'école se trouvent exposés au regard des visiteurs. Un retour dans un passé pas si lointain et une leçon de courage de la part de celles (surtout) et ceux qui ont bâti notre système d'éducation et qui ont contribué à éduquer et instruire tout un peuple, celui des campagnes.

L'église St-Alphonse

Du plus petit au plus grand, nous voilà dans un temple construit en 1907, capable d'accueillir 2076 personnes. Une véritable cathédrale. La plus grande église du diocèse de Québec (34, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines); pour information: 418-335-9141. De style néo-roman, elle a été dessinée par l'architecte Thomas Ouellet. Le curé Jean-Luc Bouffard et la bénévoles Pierrette Gagné nous font faire une visite pleine de détails savoureux et parfaitement documentés. Au jubé, on circule tout autour du chœur et de l'église. On y a installé un Centre d'interprétation et un musée qui contient aussi bien des vêtements sacerdotaux que des reliques, des vases sacrés et des objets de culte. Seulement dans cette ville, il y avait auparavant 11 églises catholiques. Certaines ont disparu à la suite de l'expansion de la zone d'exploitation minière. Saint-Alphonse a survécu. Le sort a bien fait les choses lorsque l'on constate l'ampleur et la magnificence de ce bâtiment, restauré en 1990. En 1907, le coût de construction s'est élevé à 107 000 \$. En 1990, les coûts de rénovation se sont élevés à 591 000 \$. Il a fallu décaisser 900 000 \$ pour refaire la toiture en « Stainless Steel » en 2006.



Intérieur de l'église de la paroisse de Saint-Alphonse à Thetford. Ph. Pierre Prévost

En 2012, elle est évaluée au niveau municipal à 9 millions de dollars. Le maître hôtel mesure 32 pieds de hauteur. On trouve un lustre de 70 lumières au centre, 6 escaliers, 10 confessionnaux et 256 niches sur la paroi de la balustrade du jubé. La statue de St-Joseph est en bois, elle pèse 900 livres et a été fabriquée par le sculpteur Louis Jobin. Les quatre cloches de fonte proviennent d'Annecy en France. Bref, on sort de cette église enrichi d'une histoire singulière qui a marqué profondément la vie québécoise depuis le début de la colonisation. Un patrimoine religieux qui vaut bien les cathédrales européennes, si on le situe dans le contexte de nos trois siècles d'histoire.

La Maison du patrimoine funéraire

Devant la porte, une Cadillac des années « 60 avec ses gyrophares et sa sirène. Sur le pas de la porte, un bel homme dans la quarantaine, veston noir, chemise blanche et cravate, affiche un sourire engageant. Il nous accueille dans le salon mortuaire familial, fondé par Joseph Lavallière (1887-1968), transformé depuis 1990 en Maison du Patrimoine funéraire. Il se nomme François Gamache et il est de la seconde génération de croque-mort. Il nous introduit de façon vivante dans l'univers des morts. Une exposition en huit scènes illustrant les rites funéraires au Québec, du début des années 1900 jusqu'aux années 1950, par le biais de décors, d'objets, de photos



Les chars, une affaire de gars, devant une ancienne ambulance de l'entreprise de Pompes funèbres.

d'époque et d'articles de presse. Espace touchant, le coin photo des funérailles de sept mineurs décédés en 1938. Une belle leçon d'histoire, l'offre du premier embaumeur disant à ses clients : "Si vous êtes satisfaits, vous me paierez". "Vous l'avez bien arrangé" se plaisaient à dire les proches parents. Et ces autres pages d'histoire, le tournage à Thedford du film "Mon oncle Antoine" avec Jean Duceppe et du film "Poussière sur la ville" avec Guy Sanche et Michèle Rossignol, dans lesquels le personnel et le corbillard de la maison ont été mis à contribution. Rappel intéressant également des pratiques du temps passé, du costume pingouin, des cercueils en acier comme des coffres en osier, des tombes fermées par une vitre scellée dans les cas de contamination, des planches qui servaient à embaumer le corps à la maison puis à l'exposer, le lot de chaises pliantes, les cendriers sur pied, les palmiers en plastique, etc. Bref, un retour enrichissant sur une page d'histoire pleine de non-dits autant que de légendes "rurales".



Visite du petit musée de l'entreprise de Pompes funèbres. Ph. Pierre Prévost

Le Magasin général O'Brien

On ne pouvait mieux choisir pour conclure cette visite que ce passage dans un ancien magasin général de l'époque (4233 rue du Lac Noir), rempli de marchandises d'autrefois, d'une variété étonnante, le tout exposé par thèmes : produits de toilette et de maquillage (listerine, savon Ivory et cashmire); produits d'entretien (windex, bon ami,

empois chinois); produits alimentaires (tomates Aylmer, thé King Cole, chocolat Laura Secord), produits de pharmacie (aspirine, pilules Pills, colgate, noxzéma); produits de tabac (à chiquer, à pipe, cigare, cigarette, rouleuse, étui); produits à fabriquer de la bière ou de l'alcool (jarre, capseleur); produits d'usage courant (boîtes de métal Maple Leaf, à café, thé ou sucre, lampe à huile, lampe Aladin fers à repasser); linge et tissu et machine à coudre ou à laver, chaussure, matériel d'école, matériel religieux, jouets. Le vrac avait une place de choix avec sa balance, son rouleau de papier d'emballage et ses contenants. Les objets de valeur étaient exposés dans un présentoir ou

“showcase” recouvert d’une vitre (verrerie, cadeaux, vaisselle, livres de recettes, ustensiles. Le “Back Store” nous réservait une surprise de taille : une exposition faite d’objets et de panneaux d’interprétation sur le thème des métiers d’autrefois, en tout une dizaine : médecin de campagne, maîtresse d’école de campagne, curé de campagne, marchand ambulant, tailleur et couturière, cordonnier, photographe, cultivateur, forgeron, bûcheron. Rénald Turcotte qui nous servit de guide et animateur est un professeur d’histoire de la polyvalente de Black Lake, très au fait des objets anciens et des habitudes d’époque. Il nous a expliqué que ce magasin a été fondé par un dénommé John O’Brien en 1909. Au moment de la découverte de l’amiante, en 1876, ce dernier avait choisi de s’installer à Maple Grove pour desservir trois villages : Crabtree, Johnson, Upper Village avant de déménager à Black Lake. Ses filles Lina et Helena reprirent le commerce, à la suite de son décès en 1940. En 2003, la Société du patrimoine de Thetford Mines fit l’acquisition du magasin grâce au soutien financier des Caisses Desjardins et de la Ville de Thetford Mines. Cette société a pour but de favoriser la conservation, la restauration et l’entretien des biens patrimoniaux, tant meubles qu’immeubles situés sur le territoire de la Ville de Thetford Mines. Son principal mandat actuel est le développement et la mise en valeur du magasin général O’Brien, au grand plaisir des visiteurs.

Modèle à imiter

Au retour, on ne pouvait pas s’empêcher de songer à notre propre potentiel touristique basé sur les sites

que possède Bellechasse. Pourquoi pas une tournée du même type offerte à d’autres sociétés d’histoire et de patrimoine et aux principaux intervenants touristiques ? Des églises comme celles de Beaumont, Saint-Michel, Sainte-Claire ou Saint-Malachie, des sociétés locales de patrimoine comme celle de Saint-Anselme, des musées comme celui de Sainte-Claire, Saint-Lazare, Saint-Michel ou Saint-Vallier, des bâtiments comme le Moulin de Vincennes, nos maisons du régime français ou nos granges octogonales charmeraient à coup sûr les amateurs d’histoire et de patrimoine. Chemin faisant, pourquoi pas une visite de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à St-Damien ? Bref, on peut, à la suite d’un tel voyage, rêver de la fierté qu’on aurait à rendre la pareille à des amateurs d’histoire et de patrimoine

Bibliographie

- Le site internet de Thetford met en évidence ce circuit appelé au fil du temps : <http://www.tourismeregionthetford.com/vacances-quebec/Attraits-et-activites/circuit--au-fil-du-temps-.aspx>
- Voir à ce sujet: Dorion Jacques *Les écoles de rang au Québec*, Montréal, Édition de l’Homme, 1979. Également sur le net : <http://id.erudit.org/iderudit/7319ac>; <http://townshipsheritage.com/fr/attraction/ecoles-de-rang-des-cantons-de-lest>
- Un dépliant est disponible aux visiteurs : Geneviève Richard et Fabrique St-Alexandre, *100 ans au cœur d’une ville minière, l’église Saint-Alphonse, 1908-2008*, Thetford Mines, Fabrique St-Alexandre, 40p.
- En savoir plus sur la Société du patrimoine de Thetford, voir: www.ville.thetfordmines.qc.ca/actualites.

Parlons bénévolat

Par Nicole Picard¹

«... toute société vit du don, a besoin de cette « grâce » qui maintient la vie dans ses réseaux.» Jacques T. Godbout, *L’esprit du don*²

Je bénévole, tu bénévoles... nous bénévolons... nous sommes des milliers et des milliers, nous disent les statistiques, à offrir volontairement, gratuitement, généreusement et solidairement notre temps, nos compétences et notre cœur pour des causes qui nous touchent, nous enthousiasment, nous portent... contribuant ainsi à la création d’un vaste réseau social d’entraide.

Les champs d’action sont vastes: les soins de santé communautaires, la préservation du patrimoine et l’encouragement des arts, l’entretien des espaces verts, le secours aux sinistrés, les pompiers volontaires, les ligues sportives mineures - la liste est longue. Le travail d’un bénévole est essentiel³. Nous, de l’île Verte, le savons bien, qui travaillons à sauvegarder nos phares, témoins du passé maritime de l’histoire du Québec et de nos communautés. Nous, de Beaumont, le savons également lorsque l’on calcule le

nombre d’heures non rémunérées qui ont permis de sauver le vieux presbytère et de convertir l’ancienne quincaillerie Turcotte en centre communautaire. Gens de Bellechasse ou d’ailleurs, vous le savez très bien : en ce domaine, la demande est nettement plus forte que l’offre.

Loin de moi l’idée de discourir sur le don et le don de soi, mon propos touche plutôt un aspect qu’on oublie souvent de considérer lorsque l’on parle de bénévolat: la valeur économique et sociale de la contribution bénévole pour la collectivité et la société en général sans vouloir réduire ces gestes volontaires et gratuits uniquement à une valeur monétaire. Au printemps 2011 dans le cadre de la Semaine de l’action bénévole, le préfet de la MRC de Bellechasse a ouvert la soirée annuelle de Reconnaissance des bénévoles en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui investissent leur temps dans différents organismes, mais aussi en soulignant l’apport économique pour une communauté de tout ce temps donné généreusement. Des statistiques appuyèrent son propos.

Quelques notes griffonnées sur le programme de la soirée m'ont amenée à poursuivre ma réflexion sur le sujet et je veux la partager avec vous. Parmi tous les articles consultés, mon attention s'est arrêtée sur une recherche réalisée en 2002 par Michelle Goulbourne et Don Embuldeniya du Centre canadien de philanthropie « Attribuer une valeur économique au bénévolat, huit outils pour une gestion de programme efficace »⁴. Cette recherche a été réalisée dans le cadre du Programme de recherche de l'Année internationale des volontaires de 2001. On y propose des outils pour aider les organismes à mieux comprendre l'ampleur et la valeur économique des contributions volontaires à leur organisme, entre autres l'ampleur de la contribution des bénévoles à l'organisme en terme de temps consacré et de dépenses assumées par eux.

Les données recueillies peuvent être incluses dans les rapports annuels, les budgets et les états financiers contribuant ainsi à mieux faire comprendre l'apport de l'organisme au soutien d'activités communautaires. Différents outils sont décrits afin de nous guider dans cette évaluation. On suggère même de considérer les menues dépenses engagées par les bénévoles et non réclamées à l'organisme comme des dons en nature à l'organisme. Il serait fastidieux de passer tous ces moyens en revue, car la démarche est très rigoureuse, mais de savoir que ces outils existent peut être un plus lorsque l'on veut faire des demandes de subventions ou que l'on veuille faire une réflexion sur nos activités.

La Corporation des maisons du phare de l'île Verte que je préside appartient à une communauté d'une centaine de contribuables dont une vingtaine seulement habite l'île à l'année. Nous avons fait un

exercice d'évaluation de l'apport en bénévolat depuis la fondation de la corporation en 1996 et nous l'avons présenté à l'Assemblée générale annuelle de nos membres, tenue le 11 juin 2012. Tout en étant conservateurs sur le nombre d'heures, nous sommes arrivés à un montant de 117 375 \$ de contribution bénévole à un salaire évalué 15 \$/heure. Ce sont les heures consacrées à la gestion de la corporation, à la mise en valeur du site du phare, son animation, la publication de livres, calendriers, la tenue d'activités dont les fêtes du 200^e anniversaire du phare en 2009, les expositions, les corvées d'entretien et de ménage, etc. Cela n'inclut pas les heures consacrées à remettre en état les maisons lorsque la municipalité en a repris la gestion en 1996, ni le temps et l'argent consacré au développement du musée du phare.

On comprend rapidement que ce n'est pas uniquement avec les revenus d'hébergement des neuf chambres des maisons du gardien et de celle de l'assistant-gardien que nous avons pu réaliser tout ce travail de mise en valeur.

Le dévouement et l'investissement de temps de nombreuses personnes contribuent à faire vivre un lieu d'importance dans l'histoire maritime, histoire qui s'enrichit au fil du temps⁵. Amusez-vous à faire l'exercice pour votre organisme. Vous serez probablement surpris du résultat. La ressource humaine est précieuse dans toute organisation, mais elle est irremplaçable dans les organismes sans but lucratif. Cela peut vous aider à démontrer l'importance du travail accompli par des personnes dévouées lorsque vient le temps de demander des subventions ou encore lorsque vient le temps des remerciements. Soyons-en reconnaissants.

1. Nicole Picard est présidente de la Corporation des maisons du phare de l'île Verte et ex-secrétaire de la Société historique de Bellechasse
2. *L'esprit du don*, en collaboration avec Alain Caillé. Paris: Éditions La découverte, [Montréal: Éditions La découverte], 1992, 345 pp.
3. Extrait du site web de la Semaine de l'action bénévole 2012
4. La façon la plus simple d'avoir accès à cet article est d'inscrire sur le moteur de recherche Valeur économique du bénévolat
5. L'ONU a décrété l'année 2001, Année internationale

À ne pas manquer

Assemblée générale annuelle de la Société historique de Bellechasse,
dimanche 28 avril 2013 à 14 h.

Lieu : Salle communautaire, au 7 rue de la Salle, **Armagh** (près de la Mairie)

Projet d'ordre du jour

Bienvenue, Adoption de l'ordre du jour, Procès-verbal de 2012, Rapport du président, Rapport des projets particuliers, Rapport Au fil des ans, Bilan financier, Changement de nom, Élections au CA, Questions, Tirage de prix de présence.

La réunion sera suivie d'une visite guidée de l'usine Meuble Chamberland.



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE, grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse Desjardins des
Monts et Vallées de Bellechasse

Caisse Desjardins du
Coeur de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins
Caisses de Bellechasse